

Formation initiale des bibliothécaires d'État

PPP / septembre 2010

**La formation des publics
universitaires (masters, doctorants)
au SCD de Paris-Sud 11 : études et
prospectives.**

Aurélie Hilt

Sous la direction de Pierre Moison

Coordinateur du service Questions-réponses – Enssib

et de Ridha Brini

Responsable de la formation des personnels – SCD Paris-Sud 11

Remerciements

Je remercie Pierre Moison, tuteur Enssib, et Ridha Brini, correspondant d'établissement, pour leurs conseils méthodologiques et syntaxiques.

Merci à mes collègues du SCD Paris-Sud 11 et particulièrement à Vincent Chekib, Sophie Simon et Yves Goubatian pour leurs relectures et toutes les informations apportées.

Merci aux collègues des bibliothèques de l'université de Montréal et de l'école polytechnique (Claire Dubois, Ferroudja Nazef, Manon du Ruisseau, Pascal Martinolli et bien d'autres) pour ce qu'ils m'ont apporté pendant mon stage.

Merci à Serge Daudey de la bibliothèque de l'école française de Rome pour ses conseils avisés en gestion du temps et du stress.

Merci enfin aux bibliothécaires de la FIBE T pour l'année passée à leur côté.

Résumé :

Faire acquérir des compétences en recherche documentaire aux étudiants est une des priorités des SCD. Aujourd'hui, ces derniers s'intéressent aux étudiants de niveau avancé, délaissés jusqu'à présent au profit des premiers cycles. Le SCD de l'Université Paris-Sud 11 souhaite s'engager sur cette voie et proposer des formations aux niveaux master et doctorat ainsi qu'aux chercheurs. Diverses possibilités sont proposées dans la lignée de ce que pratiquent d'autres bibliothèques en France et à l'étranger et en prenant en compte les besoins des usagers.

Descripteurs :

Université de Paris-Sud. Service commun de la documentation

Bibliothèques universitaires -- Formation des utilisateurs

Recherche documentaire -- Étude et enseignement (supérieur)

Abstract :

Building student's skills in information retrieval is one of the priorities of university libraries. After having targeted undergraduates for years, they are becoming increasingly interested in training postgraduates, as they had been somewhat left behind so far. Paris-Sud University library system wishes to take such a course of action and offer courses to Master and PhD students as well as searchers. Various options are offered in the wake of what is being done in other libraries, either in France or abroad, taking into account users' needs.

Keywords :

Université de Paris-Sud. Service commun de la documentation

Academic libraries

Library orientation

Searching, Bibliographical

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal
à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Table des matières

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	11
INTRODUCTION.....	15
1 LE SCDU PARIS-SUD 11 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	17
1.1 ENVIRONNEMENT UNIVERSITAIRE.....	17
1.2 LES PUBLICS ÉTUDIANTS.....	18
1.3 LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION.....	18
1.3.1 Les sections documentaires sur le campus d'Orsay.....	19
La bibliothèque de sciences.....	19
La bibliothèque de STAPS.....	19
1.3.2 La section documentaire de Sceaux.....	19
1.3.3 La section documentaire de Châtenay-Malabry.....	20
1.3.4 La section documentaire du Kremlin-Bicêtre.....	20
1.4 LES PROJETS DE L'ÉTABLISSEMENT.....	20
2 L'ACTION DE FORMATION DU SCD : PANORAMA.....	23
2.1 CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL.....	23
2.2 DONNÉES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES.....	24
La section documentaire de sciences.....	25
La section documentaire de STAPS.....	26
La section documentaire de Droit - Économie - Gestion.....	27
La section documentaire de pharmacie.....	27
La section documentaire de médecine.....	27
2.3 CARACTÉRISTIQUES ET PERSPECTIVES DES FORMATIONS AU SCD.....	28
Ressources humaines et organisation.....	28
L'importance des partenariats.....	28
Formation de formateurs.....	29
3 APERÇU SUR QUELQUES RÉALISATIONS EXTÉRIEURES.....	31
3.1 EN FRANCE.....	31
3.1.1 <i>Bibliothèque de l'UPMC : une formation validée par l'Institut de formation</i> <i>doctorale.....</i>	31
Objectifs et contenus de la formation.....	31
Évaluation de la formation.....	32
3.1.2 <i>MISTeR : une formation pour les doctorants de L'INRA.....</i>	33
Contenus de la formation.....	33
Évaluation de la formation.....	33
3.2 À L'ÉTRANGER.....	34
3.2.1 <i>Les bibliothèques de l'Université de Montréal : une offre élargie.....</i>	34
Les formations « libres ».....	34
Les formations incluses dans les cursus.....	35
Les formations obligatoires : exemple de la bibliothèque de l'École polytechnique.....	35
3.2.2 <i>Les bibliothèques scandinaves : des formations adaptées au public.....</i>	36
Contenus des formations.....	36
Une offre d'autoformation.....	37
3.3 LES TUTORIELS DE FORMATION : UNE FONCTION SINGULIÈRE.....	37

3.3.1	Tutoriel « <i>Form@doct</i> » : un outil d'apprentissage et un outil pédagogique.....	37
3.3.2	Tutoriel « <i>Search and write</i> » : un cours en ligne pour tous les étudiants.....	39
4	LA FORMATION NIVEAUX M ET D : ÉLÉMENTS DE PROJET.....	41
4.1	REMARQUES LIMINAIRES.....	41
	Les besoins des étudiants en master.....	41
	Les besoins des étudiants en doctorat.....	42
	Les besoins des enseignants et des chercheurs.....	43
4.2	SCÉNARIOS DE TRAVAIL.....	44
4.2.1	<i>Autoformation</i>	44
	Une offre thématique mettant l'accent sur les spécificités disciplinaires.....	44
	Dispositif pédagogique.....	44
	Objectifs pédagogiques.....	44
	Contenus.....	45
	Organisation.....	45
	Une offre par type de public mettant l'accent sur le niveau d'études.....	45
	Dispositif pédagogique.....	45
	Objectifs pédagogiques.....	46
	Contenus.....	46
	Organisation.....	46
4.2.2	<i>Formations « libres »</i>	49
	Formations thématiques dans les bibliothèques.....	49
	Dispositif pédagogique.....	49
	Objectifs pédagogiques.....	49
	Contenus.....	49
	Organisation.....	49
	Formations thématiques « hors les murs ».....	50
	Dispositif pédagogique.....	50
	Objectifs pédagogiques.....	50
	Contenus.....	51
	Organisation.....	51
4.2.3	<i>Formations dans les cursus</i>	53
	Une formation pour les masters sous forme d'UE optionnelle.....	53
	Dispositif pédagogique.....	53
	Objectifs pédagogiques.....	53
	Contenus.....	53
	Organisation.....	53
	Une formation pour les doctorants inscrite dans le catalogue de formation des écoles doctorales.....	54
	Dispositif pédagogique.....	54
	Objectifs pédagogiques.....	54
	Contenus.....	54
	Organisation.....	54
4.2.4	<i>Analyse comparative des scénarios</i>	57
	CONCLUSION.....	59
	BIBLIOGRAPHIE.....	61
	TABLE DES ANNEXES.....	65

Sigles et abréviations

ABES : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
AERES : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
ACRL : Association of college and research libraries
C2i : Certificat informatique et internet
D : Doctorat
DCEM : Deuxième cycle des études de médecine
DES : Diplôme d'étude supérieur
IEJ : Institut des études juridiques
IUT : Institut universitaire de technologie
L : Licence
LMD : Licence, Master, Doctorat
LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités
M : Master
MTU : Méthodologie du travail universitaire
PAES : Première année aux études de santé
PCEM : Premier cycle des études médicale
PRES : Pôles de recherche et d'enseignement supérieur
SCD : Service commun de la documentation
SID : Système d'information documentaire
SIGB : Système intégré de gestion des bibliothèques
STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
STAR : Signalement des thèses électroniques, archivage et recherche
TD : Travaux dirigés
TP : Travaux pratiques
UdeM : Université de Montréal
UE : Unité d'enseignement
UFR : Unité de formation et de recherche

« *Make research-based learning the standard*¹ »
(*Que l'apprentissage basé sur la recherche devienne la norme*).

¹ In Rapport de la Carnegie Foundation, *Reinventing Undergraduate Education : A Blueprint for America's Research Universities* (1998).

Introduction

La formation des usagers occupe une place de plus en plus importante au sein des établissements documentaires. En effet, le développement des ressources électroniques et de l'information accessible sur Internet, réduisant la prédominance du support papier, modifie le comportement des étudiants vis-à-vis de la documentation et des lieux de travail.

Les bibliothèques universitaires sont en première ligne face à ces changements et doivent s'adapter aux besoins suscités par les nouveaux outils, à la fois pour conforter leur rôle et leur légitimité et pour aider et accompagner les étudiants dans leurs études.

Depuis plusieurs années, et dans le mouvement des réformes universitaires successives, elles ont mis en place des formations pour les premiers cycles universitaires (DEUG puis Licence) inclus dans les cours de méthodologie du travail universitaire (MTU) ou en lien avec les travaux pratiques des enseignants.

La formation des niveaux avancés (Masters, Doctorants) se développe à son tour dans les bibliothèques européennes. Les compétences en recherche d'information apparaissent nécessaires non seulement pour la réussite des études mais également pour l'insertion dans la vie active et l'évolution professionnelle.

Ces compétences sont décrites dans le document *Information Literacy Competency Standards for Higher Education* de l'Association of College and Research Libraries (ACRL), rédigées par l'American Association for Higher Education. D'autres rapports font état de cette nécessité de plus en plus importante face à l'uniformisation des systèmes de recherche (Internet). La recherche d'information, appelée aussi *Information Literacy* ou maîtrise de l'information, et qui englobe pour nous la recherche documentaire, est un enjeu pour les professionnels de la documentation. Car il faut encore sensibiliser les instances universitaires, les enseignants et les étudiants à l'utilité de ces compétences à acquérir. Ces dernières ne leur semblent pas indispensables puisque les usagers ont le sentiment de trouver tout ce qu'ils cherchent sur Internet.

En France, plusieurs enquêtes² ont été menées récemment auprès des doctorants et ont mis en lumière le caractère problématique de leurs pratiques documentaires qui tendent à s'uniformiser : utilisation massive du moteur de recherche *Google*, méconnaissance des droits d'auteur, sous-utilisation des fonctions avancées de recherche et des outils du web 2.0.

Même si les étudiants se sont appropriés les outils informatiques et utilisent Internet de manière intensive, ils restent encore peu ou mal formés à la recherche d'information.

Le Service Commun de la Documentation de l'Université Paris-Sud 11 dispense de nombreuses formations aux étudiants de Licence. Il souhaite aujourd'hui élargir son offre aux étudiants de Master et de Doctorat ainsi qu'aux chercheurs (qui s'inscrivent dans la continuité du programme de formation des doctorants).

² ALIBERT, Florence. *BCIU Clermont-Ferrand - Enquête sur les besoins des doctorants clermontois en formation à la recherche documentaire*. [en ligne]. Clermont-Ferrand, BCIU, 2009. [consulté le 22/01/2010]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-40779>> et HENRIET, Ottilia, MALINGRE, Marie-Laure et SERRES, Alexandre. *Enquête sur les besoins de formation des doctorants à la maîtrise de l'information scientifique dans les Ecoles doctorales de Bretagne. Analyse et synthèse des résultats*. [en ligne]. Juin 2008. [consultée le 15/01/2010]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1792>>

Notre mission sera donc de réfléchir à des pistes de formations à destination des niveaux avancés, en prenant en compte leurs caractéristiques particulières et en s'inspirant des offres de formations proposées par d'autres bibliothèques. Nous nous pencherons tout d'abord sur l'organisation du SCD afin de contextualiser notre propos, puis nous étudierons l'offre de formation actuelle. Nous irons à la rencontre de bibliothèques françaises et étrangères pour nous inspirer de leurs pratiques. Enfin, nous proposerons des scénarios de formations adaptés aux besoins des étudiants et adaptables au contexte universitaire.

1 Le SCD de l'Université Paris-Sud 11 : présentation générale

1.1 ENVIRONNEMENT UNIVERSITAIRE³

L'université Paris-Sud 11 est une université pluridisciplinaire à dominante scientifique et médicale qui a vocation à devenir l'un des premiers regroupements scientifiques au niveau international.

Pensée par les physiciens Frédéric et Irène JOLIOT-CURIE dans les années 1940, l'Université de Paris-Sud 11 est née en 1970, résultant du regroupement de la Faculté des sciences d'Orsay avec les Facultés de Médecine (Kremlin-Bicêtre), de Pharmacie (Châtenay-Malabry), de Droit et d'Economie (Sceaux) et les IUT de Génie électrique et mécanique (Cachan), de Chimie, Informatique, Mesures chimiques (Orsay) et de Gestion et Commerce (Sceaux).

Le campus d'Orsay est implanté au sud-ouest de Paris dans le département de l'Essonne. D'une superficie totale de 265 hectares, il accueille de nombreux laboratoires de recherche associés à l'université (Unités mixtes de services ou Unités propre de service du Centre national de la recherche scientifique), des établissements de statuts privés (Institut Curie, École supérieure des techniques aérospatiales, CETIAT), et des grandes écoles d'ingénieurs : SUPELEC (École supérieure d'électricité), l'ENSAM (École nationale supérieure des arts et métiers), l'Institut d'optique « Graduate School ». Il accueille également un IUT (Institut universitaire de technologie) et l'École d'ingénieurs de Paris-Sud : Polytech' Paris-Sud.

L'université propose de nombreuses possibilités de formation dans différentes disciplines et filières. Elle accueille 122 laboratoires de recherche, propose 34 masters de 140 spécialités et compte 21 écoles doctorales en établissement principal ou co-accrédité.

Elle fait partie des plus prestigieuses universités au niveau de la recherche : dixième en Europe en 2008 selon le classement de Shanghai (classement mondial des universités), elle figure au treizième rang mondial et au troisième rang en Europe pour les prix et distinctions (Prix Nobel de Physique en 2007, médaille Fields en 2006). Elle a été évaluée en 2009 par l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) qui conclut dans son rapport :

« L'université Paris-Sud est une université dont la réputation d'excellence est méritée. Elle a su évoluer considérablement et se projeter dans l'avenir. Le plan Campus du plateau de Saclay, dont elle est l'un des plus importants promoteurs, est porteur d'une ambition exemplaire susceptible d'offrir un modèle renouvelé de partenariat entre université, écoles et organismes de portée nationale. »⁴

L'université est passée à l'autonomie au 1er janvier 2010 dans le cadre de la « LRU » (loi relative aux libertés et responsabilités des universités) du 10 août 2007. Elle est l'une des composantes du PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur) UniverSud avec les

³ UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11. *Site officiel de l'Université*. [en ligne, consulté le 22/01/2010]. URL : <<http://www.u-psud.fr/fr/index.html>>

⁴ AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). *Rapport d'évaluation sur l'Université de Paris Sud 11, 2008*. [en ligne, consulté le 17/04/2010]. URL : <<http://www.aeres-evaluation.fr/Etablissements/UNIVERSITE-PARIS-11>>

universités d'Evry Val d'Essonne et de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que de nombreuses écoles et instituts. S'agissant de ses grandes orientations inscrites dans le contrat quadriennal 2010-2013, une partie est consacrée à la bibliothéconomie et à la documentation (politique et coopération documentaires accrues, amélioration des services des bibliothèques, renforcement de la formation des étudiants, développement de l'accès aux ressources électroniques,...).

1.2 LES PUBLICS ÉTUDIANTS⁵

Au 15 janvier 2009, 27 017 étudiants sont inscrits⁶ à l'université de Paris-Sud 11 soit 13686 inscrits en Licence ou équivalent, 10 669 inscrits en Master ou équivalent et 2 662 inscrits en Doctorat.

La moitié des étudiants de l'université sont donc inscrits en Master et en Doctorat ce qui correspond en pourcentage à 39% des étudiants pour un cursus en Master (32,8% dans les universités françaises) et 10% pour un Doctorat (4,9% en moyenne dans les autres établissements d'enseignement supérieur). La forte proportion de doctorants s'explique en partie par la présence de nombreux laboratoires associés à l'université. 2 574 étudiants étaient inscrits en thèse pour l'année universitaire 2008-2009 dans les 21 écoles doctorales de l'université. 481 thèses ont été soutenues en 2007-2008.

La répartition des étudiants par UFR pour l'année universitaire 2008-2009 est la suivante :

- 8 704 inscrits pour l'UFR de sciences
- 5 376 inscrits pour l'UFR de droit-économie-gestion
- 4 051 inscrits (dont 854 en première année) pour l'UFR de médecine
- 3 530 inscrits pour l'UFR de pharmacie
- entre 1 000 et 1 500 étudiants sont inscrits dans les IUT
- 948 inscrits pour l'UFR de STAPS
- 702 inscrits à l'école d'ingénieurs

L'université forme majoritairement des étudiants dans les domaines scientifiques mais elle a su également développer des filières dans d'autres disciplines.

En outre, elle prépare aux concours de l'enseignement primaire et secondaire dans le cadre de la Licence scientifique générale (concours de professeur des écoles) et des nouveaux Masters Enseignement (concours CAPES, CAPET et agrégation). Ces étudiants seront désormais tous inscrits à l'Université Paris-Sud 11 pour l'année universitaire 2010-2011.

1.3 LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION⁷

Le Service Commun de la documentation de l'Université Paris-Sud 11 s'étend sur trois départements de la région parisienne : l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. Il est composé de cinq sections documentaires réparties sur les différents sites de l'université et de plusieurs bibliothèques associées notamment la bibliothèque Jacques Hadamard (bibliothèque de recherche en mathématiques), les bibliothèques des trois IUT et la bibliothèque de recherche de la faculté Jean Monet à Sceaux.

Le SCD donne accès à plus de 300 000 ouvrages, à 1 118 abonnements de périodiques imprimés et 5 477 abonnements de revues en ligne, auxquels s'ajoutent de nombreuses bases de données multidisciplinaires. Il est fréquenté par plus de 900 000 usagers par an (18 610

⁵ SERVICE AIDE À LA DÉCISION ET TABLEAUX DE BORD. *Paris-Sud 11 en chiffres*. [en ligne]. Université Paris-Sud 11, 2009. [consulté le 22/01/2010]. URL : <http://www.u-psud.fr/fr/l_universite/l_universite_en_chiffres.html>

⁶ Inscriptions administratives au 15 janvier 2009. Seules les inscriptions principales sont prises en compte.

⁷ SCD DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11. *Site officiel*. [en ligne, consulté le 22/01/2010]. URL : <<http://www.u-psud.fr/fr/biblio.html>>

lecteurs inscrits) et dispose de 18 689 m² en surfaces utiles⁸. En matière de ressources humaines, 81 agents de la filière bibliothèque sont mobilisés pour l'ensemble des activités du SCD.

Parmi les inscrits, on recense une majorité d'étudiants inscrits à l'UFR de sciences et à l'UFR de droit-économie-gestion. Ce sont aussi les sections « sciences » et « Droit-économie-gestion » qui comptent le plus d'usagers inscrits et le plus d'emprunts par an (plus de 50 000 prêts pour chacune de ces sections en 2009).

En 2008, le budget du SCD s'élevait à 2 439 246 €. Les dotations (61%) et les droits universitaires (33%) en sont les principales sources de recette.

Les dépenses documentaires s'élèvent à 1 626 490 € et représentent 67 % du budget du SCD. Les abonnements à des revues représentent 50% de ces dépenses, l'achat d'ouvrages 29% et les droits d'accès aux ressources électroniques 20%⁹.

1.3.1 Les sections documentaires sur le campus d'Orsay

La bibliothèque universitaire de sciences, située au cœur du campus, a ouvert ses portes en 1962 dans le bâtiment qu'elle occupe actuellement. Depuis 2007 et 2009, ce bâtiment accueille également la section documentaire des STAPS et une antenne de la section « Droit-économie-gestion ». Ces trois unités sont ouvertes au public 63h30 par semaine d'octobre à juin et offrent au total plus de 650 places assises dans les salles de lecture réparties sur trois niveaux.

La bibliothèque de sciences

La bibliothèque de sciences propose des collections à dominante scientifique comme l'astronomie, la chimie, l'histoire des sciences, l'informatique, les mathématiques, la physique, les sciences de l'ingénieur, les sciences de la vie et les sciences de la Terre. Elle héberge également des ouvrages du CADIST (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) de Mathématiques en partenariat avec la Bibliothèque de mathématiques Jacques Hadamard et conserve le fonds patrimonial de la Maison de la chimie. La BU sciences est équipée d'une salle de formation de 20 m², limitée à 16 places et équipée de 9 ordinateurs reliés au réseau de la documentation électronique du SCD (périodiques, ouvrages de références, bases de données). Elle possède aussi un ordinateur portable et un vidéoprojecteur. Elle dispose enfin d'une salle de conférence de cinquante places équipée d'un vidéoprojecteur et d'un accès au réseau internet.

La bibliothèque de STAPS

La bibliothèque STAPS, installée au premier étage du bâtiment 407 depuis 2007, offre à la consultation et au prêt un fonds spécialisé en sciences du sport et disciplines connexes, couvrant l'ensemble des domaines d'enseignement et de recherche de l'UFR STAPS de Paris-Sud 11. Elle met à la disposition des étudiants 10 637 titres dont 9566 monographies et environ 140 titres de périodiques (abonnements papier en cours), 482 DVD et vidéos et 261 thèses.

⁸ Chiffres extraits de l'EGSBU de 2009.

⁹ SERVICE AIDE À LA DÉCISION ET TABLEAUX DE BORD. *Op. Cit.*

1.3.2 La section documentaire de Sceaux

Située sur le campus de Sceaux, la bibliothèque de Droit – économie – gestion, construite en 1996, propose des documents dans les domaines des sciences juridiques, économiques et de gestion, en liaison avec son antenne située sur le campus d'Orsay. Cette dernière s'adresse principalement aux étudiants inscrits en première et deuxième année de Licence.

La bibliothèque de Sceaux offre 320 places assises sur 1900 m². Elle met à disposition 70 000 volumes environ et 521 titres de périodiques. Elle est ouverte 58h par semaine et accueille 4600 usagers inscrits.

1.3.3 La section documentaire de Châtenay-Malabry

La bibliothèque de pharmacie a accompagné la création de la Faculté de pharmacie à Châtenay-Malabry en 1972 et se situe de fait au cœur de ses bâtiments. Elle occupe 6000 m², offre 500 places assises et met à la disposition des étudiants plus de 50 000 ouvrages utiles aux études pharmaceutiques ainsi que des ressources électroniques spécialisées dans ce domaine.

Elle possède une salle de formation de 24 places et 12 postes de consultation des bases de données.

Par convention entre les Universités de Paris 5 et Paris-Sud 11, la bibliothèque de pharmacie est liée à la Bibliothèque inter-universitaire de pharmacie (B.I.U.P.) avec laquelle elle collabore régulièrement.

1.3.4 La section documentaire du Kremlin-Bicêtre

La bibliothèque de médecine est située dans l'enceinte du CHU de Kremlin-Bicêtre. Elle dessert un public composé d'étudiants en médecine depuis la deuxième année du premier cycle d'études médicale jusqu'à la quatrième année du second cycle, ainsi que d'enseignants-chercheurs. Les étudiants de 1ère année (PAES) suivent leurs études sur les campus d'Orsay et de Châtenay-Malabry et trouvent les documents dont ils ont besoin dans les bibliothèques de ces deux sections.

Elle met à la disposition des usagers une documentation médicale riche et diversifiée (ouvrages, périodiques, thèses, ressources électroniques). Les collections sont réparties sur 1712 m².

Elle est ouverte 66h par semaine et fait ainsi partie des 22 universités ayant obtenues le label «NoctamBU». Ce label est attribué par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche aux bibliothèques ouvertes au moins 65 heures par semaine.

1.4 LES PROJETS DE L'ÉTABLISSEMENT¹⁰

Le SCD est en train de se doter d'un nouveau portail documentaire (SID) afin de faciliter l'accès aux informations et ressources pour les usagers. Articulé au système d'information de l'université, son ouverture est prévue pour septembre 2010. Une rubrique sera consacrée à la formation et devrait permettre aux lecteurs - mais aussi aux personnels - d'accéder aux informations utiles, voire à des documents pratiques, concernant la formation. Cette réalisation sera complétée par la mise en place d'un nouveau SIGB (Système intégré de

¹⁰ UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11. *Rapport d'activité 2009 présenté par le Président de l'Université devant le Conseil d'Administration*. [en ligne]. CA, février 2010. [consulté le 17/04/2010].

URL : <<http://www.u-psud.fr/modules/resources/download/default/ActiviteUPSUD2009.pdf>>

gestion des bibliothèques) dans le cadre de la modernisation des outils professionnels du SCD.

En lien avec l'université, le SCD prévoit aussi un élargissement de l'accès aux ressources électroniques en développant l'offre et en améliorant leur signalement. Les TICE (Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement) font également l'objet d'un important développement par le recensement des ressources pédagogiques produites par l'université. Le SCD se charge de l'indexation des contenus qui seront accessibles via le nouveau SID et la plate-forme pédagogique *Dokeos*.

Le SCD participe également à la réflexion qui a lieu actuellement dans l'enseignement supérieur sur le dépôt des thèses électroniques. Le 25 janvier 2010, le Conseil scientifique de l'université a validé la constitution d'un comité de pilotage chargé de mettre en place le projet de dépôt électronique des thèses dont la mise en œuvre est prévue en janvier 2011. Les thèses seront déposées sur support électronique dans les bibliothèques universitaires. Elles seront cataloguées dans l'application STAR (Signalement des thèses électroniques, archivage et recherche) produite par l'ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) et signalées dans le catalogue du Sudoc. Elles seront ensuite diffusées sur les interfaces choisies par le comité de pilotage.

Le SCD continue de concentrer son attention sur l'accueil, l'information et la prise en charge des publics étudiants en développant la formation des usagers (dont la formation au C2i qui sera étendue à toutes les composantes et rendue obligatoire dès l'an prochain pour tous les étudiants de L1 de l'UFR sciences). Il participe, par ailleurs, au service de questions-réponses à distance « Rue des Facs » avec les autres bibliothèques universitaires de l'Île de France.

A plus long terme, le projet « Opération Campus - Plateau de Saclay » associant vingt-deux établissements (organismes de recherche et grandes écoles déjà présents sur le plateau ou voués à le rejoindre) entrainera de profondes modifications au sein de l'université. Le SCD est engagé dans la mise en œuvre de cet ensemble et devrait connaître, dans quelques années, une importante réorganisation physique et documentaire en lien avec ces nouvelles attentes.

2 L'action de formation du SCD : panorama

La formation des étudiants à la recherche documentaire prend une place de plus en plus importante dans le monde universitaire. Une prise de conscience générale sur les besoins et les compétences nécessaires à chaque étudiant pour réussir ses études et son insertion professionnelle, aboutit à de nombreuses réformes dans l'enseignement supérieur.

2.1 CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

En 1984, face au développement des ressources électroniques accessibles sur Internet, la loi Savary inscrit dans les cursus du DEUG une unité d'enseignement en documentation.

La réforme Bayrou de 1997 conduit à la mise en place d'une unité d'enseignement de « méthodologie du travail universitaire » (MTU) afin que les étudiants soient formés non seulement à la méthodologie rédactionnelle mais également aux méthodes de recherche documentaire.

La réforme LMD de 2002 réaffirme cette volonté d'inclure la MTU dans les cursus universitaires.

En 2002, et dans la continuité du B2i scolaire (Brevet Informatique et Internet), est créé le C2i (Certificat Informatique et Internet). La deuxième partie du référentiel sur les « savoirs spécifiques et instrumentaux » contient le domaine de compétence « Rechercher l'information ».

Enfin, le plan pluriannuel « Réussite en licence » initié en 2008, se base entre-autres sur « la maîtrise des savoirs fondamentaux et des compétences indispensables à la réussite de leur [les étudiants] parcours universitaire »¹¹.

Ainsi, la formation à la recherche documentaire apparaît fondamentale dans le monde universitaire et nécessaire à la réussite des études.

L'Université Paris-Sud 11 s'implique dans la formation des usagers. Les différentes réformes, listées ci-dessus, ont été appliquées au fil des ans. Elles se traduisent par la mise en place d'unités d'enseignement proposées dès le premier semestre de la première année de Licence, comme la préparation au C2i, UE obligatoire dès la rentrée 2010 pour tous les L1 de l'UFR sciences, et le Projet professionnel destiné à fournir aux étudiants les connaissances et outils nécessaires à leur future orientation professionnelle.

La formation des usagers à la recherche documentaire est une des priorités de l'université. Au dernier Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU), la vice présidente a demandé une évaluation des formations dispensées par le SCD ainsi que la mise en place d'un groupe de travail sur la formation des usagers. Le conseil de la documentation a accepté de financer l'acquisition de vingt ordinateurs portables pour la section sciences du SCD qui serviront à la formation des usagers et qui pourront également être prêtés aux étudiants. Enfin, la Région Ile de France accorde une subvention à l'université pour employer des moniteurs étudiants afin de seconder le personnel dans ses multiples tâches de services aux publics.

¹¹ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20651/plan-pour-la-reussite-en-licence-730-millions-d-euros-d-ici-2012.html>

Le SCD participe à la mise en place de ces réformes en s'associant aux enseignants pour dispenser des cours de recherche documentaire et en proposant ses propres formations à la communauté universitaire.

2.2 DONNÉES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES

En décembre 2009, le SCD a présenté au Conseil de la documentation un bilan de la formation des publics universitaires¹². La synthèse ci-dessous présente le nombre d'usagers formés par composante de rattachement et niveau d'étude.

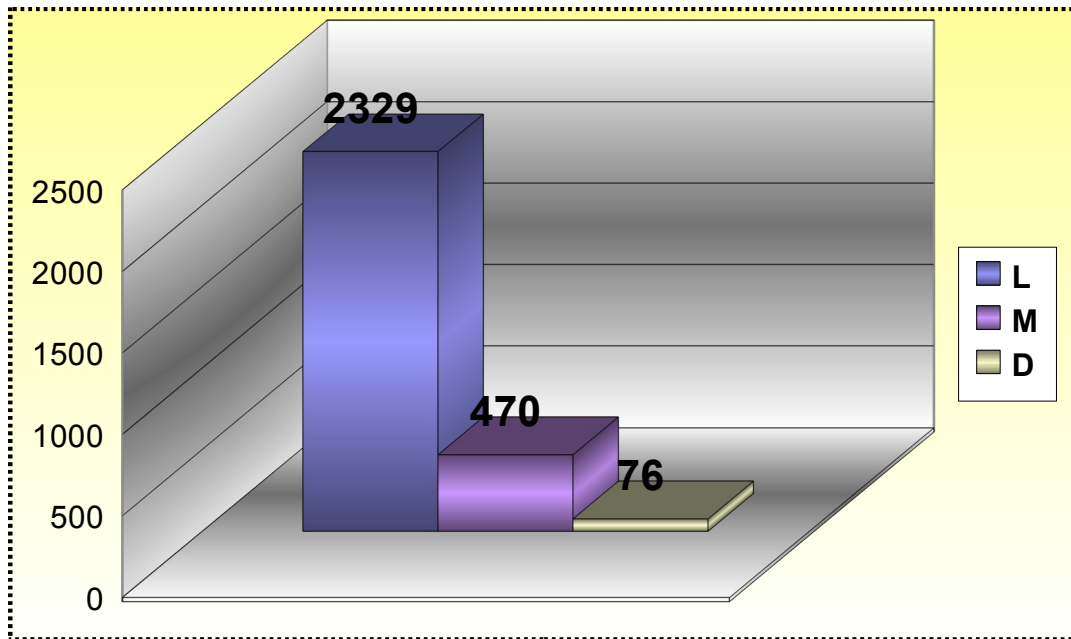
	L 1 ou équivalent	L 2 ou équivalent	L 3 ou équivalent	M 1 ou équivalent	M 2 ou équivalent	Doctorant	Total
DROIT ECONOMIE GESTION	471						471
MEDECINE		250			40	29	319
PHARMACIE		308		294			602
SCIENCES	688	21	47	50			806
IFIPS		60	113				173
IUT Orsay (licence pro)			51				51
STAPS	300		20	66	20	8	414
Autre (Académie Versailles - Stage)						39	39
Total	1459	639	231	410	60	76	2875

NB : pour la composante DEG, les publics formés sont des étudiants en Droit. Pour la Médecine, la Pharmacie et l'IFIPS (Polytech'), le niveau exprime « l'équivalent » LMD de l'année considérée. Les formations pour l'IFIPS, l'IUT d'Orsay et les publics externes (CIES) ont été assurées par la section Sciences du SCD.

Le bilan est positif puisque 2 875 usagers ont été formés par les sections documentaires du SCD (soit 414 de plus qu'en 2008), dont 747 dans le cadre du C2i. Ces formations représentent 641 heures de cours et ont mobilisé 26 formateurs dont 18 personnels de bibliothèques et 8 moniteurs ou tuteurs.

Mais l'offre de formation se répartit de manière inégale selon les sections et les niveaux des cursus. Si l'offre de formation en direction des étudiants du niveau L est dans l'ensemble satisfaisante, elle demeure insuffisante pour les niveaux M et D. Les étudiants en deuxième année de Master et les doctorants ne sont formés que dans les sections de médecine et de Staps. Le graphique ci-dessous illustre cette disproportion selon les niveaux.

¹² Document interne.



Nombre d'étudiants formés en fonction du niveau d'étude.

Si l'on rapporte ces chiffres au nombre d'étudiants inscrits à l'université en 2009 (voir 1.2 Les publics étudiants), on se rend effectivement compte que l'effort de formation bénéficie essentiellement aux premiers cycles : on compte 17 % des licences formés contre 4 % des masters et doctorants.

	L	M	D
Inscrits à l'université	13686	10669	2662
Formés au SCD	2329	470	76
Pourcentage	17	4,4	2,8

Des entretiens avec les responsables des formations des sections du SCD nous ont permis de faire le point sur les formations proposées aux publics de l'université. La présentation qui suit n'est pas exhaustive, elle s'attache en priorité aux formations qui demandent le plus d'investissement en temps et en moyens humains.

La section documentaire de sciences

La bibliothèque de sciences forme les étudiants inscrits dans les filières scientifiques depuis 1996. Son offre de formation s'est étendue au fil des ans. Aujourd'hui, elle intervient essentiellement dans la formation des étudiants de Licence. Actuellement, elle ne propose pas de formation pour la deuxième année de Master et les doctorants ; elle intervient toutefois à la demande des usagers pour des actions ponctuelles de formations personnalisées.

La bibliothèque est impliquée dans les grands projets de l'université puisqu'elle participe à la formation des étudiants au C2i pour la partie « recherche documentaire » et dispense 6h de formation à environ 5 groupes. Les séances durent 2h et sont validées par un examen final corrigé par les formateurs.

Elle est aussi engagée dans le cadre du Projet professionnel de l'étudiant et propose deux conférences de 2h sur la méthodologie de la recherche.

Elle participe à la formation des étudiants de l'IUT d'Orsay à raison de 9h de cours par semestre pour 3 à 4 groupes. Cette formation est évaluée par les formateurs de la bibliothèque. Elle participe également à la formation des étudiants de l'école polytechnique et principalement ceux inscrits en deuxième année préparatoire au cycle ingénieur.

Une unité d'enseignement optionnelle de 25h est proposée chaque semestre aux L3 de chimie et de mathématiques. Un rapport, corrigé par les bibliothécaires, permet aux étudiants de valider cette option qui leur apporte 2,5 crédits ECTS.

La bibliothèque intervient aussi ponctuellement dans le cadre d'un enseignement : elle dispense une formation de 3h à des étudiants inscrits en troisième année de chimie, sur un sujet bien précis défini avec l'enseignant. Cette formation a l'avantage de répondre à un besoin immédiat en lien avec les études des participants.

Enfin, elle intervient dans le cadre d'un cours de chimie expérimentale pour les M1 lors d'une conférence de 3h.

En 2009, les formateurs de la bibliothèque de sciences ont présenté les outils documentaires en histoire et philosophie des sciences dans le cadre d'un stage pour les doctorants organisé par le CIES (Centre d'initiation à l'enseignement supérieur) de l'Académie de Versailles. 39 personnes ont été formées sur 3h.

La bibliothèque a par ailleurs développé son offre de formation dans la formation de formateurs : elle forme en effet les enseignants et les doctorants qui assurent les cours de recherche documentaire pour le C2i, les collègues bibliothécaires impliqués dans la formation et les tuteurs qui participent aux visites de l'établissement.

Un projet d'unité d'enseignement optionnelle pour les M2 dans le domaine "Sciences, Technologie, Santé" a été présenté et validé en 2009 par la commission de la pédagogie de l'UFR sciences et le conseil des études et de la vie universitaire (CEVU). Des partenariats doivent encore être mis en place afin de s'intégrer dans des UE existantes. Cette formation pourra être mise en œuvre dès lors que les moyens humains requis seront réunis.

En effet, pour l'année universitaire 2009-2010, une bibliothécaire était chargée à temps plein de la formation des usagers, secondée par le conservateur responsable des services aux publics. Quelques collègues, dont l'aide s'avère précieuse, ont participé aux actions de formation en fonction des besoins du service et de leurs disponibilités.

La section documentaire de STAPS

La section Staps intervient dans la formation C2i des L1 Staps ce qui représente 6h de cours sur la recherche documentaire par semestre pour 300 étudiants.

Elle intervient aussi dans le cadre d'une unité d'enseignement pour les L3 « Animation et politique de la ville », pour les M1 « Management du sport » et pour les M2 « Recherche ». Elle y assure de 2h à 6h de formations prises en compte dans les cursus.

Des formations ponctuelles d'une heure sont proposées aux M2 « Management du sport » sur la documentation spécialisée.

Enfin, elle forme les doctorants en sciences du sport à la recherche documentaire spécialisée et à un logiciel de gestion de références bibliographiques. Ces ateliers représentent 12h de cours et ont attiré 8 doctorants en 2009. Cette formation est prise en compte dans le cursus universitaire.

Les formations sont assurées par la bibliothécaire responsable de la section et par une bibliothécaire adjointe spécialisée chargée des collections.

La section documentaire de Droit - Économie - Gestion

La bibliothèque de droit-économie-gestion organise chaque année, en lien avec l'université, une formation de 2h pour les premières années de droit, assurée entre-autres par des tuteurs. Cette formation est prise en compte dans le cursus universitaire mais n'est pas évaluée.

Les étudiants en masters et ceux inscrits à l'IEJ (Institut d'études judiciaires), peuvent suivre, sur inscription, une formation de 2 à 3h sur les bases de données en droit. Il y a aussi quelques demandes ponctuelles de la part des enseignants afin que la BU intervienne auprès de leurs étudiants.

Il n'y a pas actuellement de formation à destination des doctorants. Il n'y a pas non plus de formation pour les étudiants inscrits en sciences économiques et de gestion, quel que soit le niveau.

Le personnel de la bibliothèque (majoritairement de catégorie A) prend en charge ces formations en fonction des disponibilités de chacun.

La section documentaire de pharmacie

La section de pharmacie accueille les étudiants à partir de la deuxième année d'étude. Ceux-ci se voient proposer une formation dans le cadre du C2i, soit 3 séances de 2h portant sur la recherche documentaire dans le catalogue de la bibliothèque, dans les bases de données spécialisées et sur des sites de référence en ligne.

Elle participe également à la formation « Projet professionnel de l'étudiant » en proposant des ateliers de 1h30 sur l'information scientifique et technique. Cette formation, obligatoire, est validée par un examen final.

Les étudiants en quatrième année (équivalent M1) peuvent suivre des formations dans le cadre de TP coordonnés à la demande de leurs enseignants. Il s'agit généralement d'une séance de 3h sur les bases de données (dont *PubMed* et *CAS*) et la rédaction bibliographique. L'évaluation est assurée par l'enseignant.

Les formations sont dispensées par le conservateur responsable des collections. Une bibliothécaire doit venir renforcer l'équipe pour l'année 2010-2011.

La section documentaire de médecine

La section médecine participe elle aussi à la formation C2i rendue obligatoire depuis deux ans à la totalité de la promotion de deuxième année (250 étudiants) en assurant 4h de formation pour chaque groupe.

Elle intervient à la demande des enseignants dans des cours d'initiation à la recherche documentaire. C'est le cas du diplôme d'études supérieures (DES) de médecine générale (équivalent D) pour lequel elle dispense depuis trois ans une séance de 3h, en janvier, sur la recherche bibliographique. Cette formation est obligatoire mais elle n'est pas notée. Une évaluation qualitative de la formation est demandée à la fin du cours.

D'une manière générale, la formation des doctorants se fait par un accompagnement personnalisé. Les 140 élèves d'une promotion ont des niveaux très différents et disposent de peu de temps libre pour se former à d'autres thématiques que leur discipline. Il est donc compliqué d'envisager une formation plus "lourde" pour ce public.

Les enseignants-chercheurs viennent rarement à la bibliothèque cependant, une formation proposée en 2008 sur la base de données *Medline* et le logiciel de gestion de références bibliographiques *EndNote* avait reçu un très bon accueil de leur part.

Les formations sont assurées par la responsable adjointe de la bibliothèque.

On peut conclure que les différentes sections du SCD font de gros effort en matière de formation et qu'elles sont, la plupart du temps, freinées dans leur projet à cause d'un manque de formateurs. De plus, la faible disponibilité de leurs publics et le manque de communication auprès des instances universitaires semblent limiter les possibilités d'offre de formation.

2.3 CARACTÉRISTIQUES ET PERSPECTIVES DES FORMATIONS AU SCD

La volonté du SCD est de faire en sorte que l'ensemble des publics universitaires puissent trouver une réponse à leurs interrogations en matière de recherche d'information. Son objectif est donc de permettre aux usagers des bibliothèques d'acquérir des savoir-faire documentaires afin de les rendre autonomes et efficaces dans leurs recherches d'information. Mais la mise en place d'une offre de formations exige du temps, une organisation cadrée, des partenariats avec les enseignants et la formation des intervenants.

Ressources humaines et organisation

Les interventions face à des groupes, comprenant de 15 à 20 étudiants, représentent un nombre d'heure assez conséquent pour le niveau Licence (entre 6h et 25h) et sont dispensées majoritairement sous forme de travaux pratiques. Elles s'appuient sur un programme cadre s'attachant à la typologie des documents, à l'utilisation des outils de recherche, à la sélection et à l'exploitation de l'information.

La fonction « formation des usagers » est exigeante en temps et en moyens humains car, si une ou deux personnes sont suffisantes pour assurer la partie logistique, il n'en va pas de même pour le déroulement des séances.

Le responsable de la formation des usagers s'occupe principalement de l'organisation matérielle et technique des formations (prise de contact, planning des séances), de la conception des cours, des exercices et des sujets servant à l'évaluation des participants. Il participe majoritairement aux actions de formation proprement dites.

Le personnel de la bibliothèque est fréquemment sollicité pour animer des ateliers mais ces formations demandent beaucoup d'investissement et s'ajoutent aux tâches habituelles des agents. Il est généralement assez difficile de constituer une équipe d'« animateurs » de formation au sein du personnel des bibliothèques puisque les agents sont souvent occupés par leurs fonctions principales et ne disposent pas toujours du temps et de la motivation nécessaire pour assurer des séances de formation face à des étudiants. Or, une seule personne ne peut pas gérer l'ensemble des formations même si elle est responsable des formations à temps plein comme c'est le cas à la section sciences. Il apparaît donc indispensable d'impliquer le personnel des bibliothèques mais aussi les enseignants à la formation des usagers.

L'importance des partenariats

Si l'on souhaite développer les formations de tous les publics universitaires, un lourd travail de prospection doit être engagé afin de sensibiliser les enseignants et les instances universitaires à la mise en place de formations à la recherche documentaire et à leur intégration dans les cursus universitaires.

Actuellement, les coopérations avec les enseignants sont privilégiées de même que l'intégration des formations dans les cursus. Mais il est important d'entretenir et de développer les relations avec le monde enseignant afin de maintenir une offre de formation en adéquation avec les besoins suscités par les enseignements.

De plus, on peut solliciter une coopération avec les enseignants afin d'élaborer les programmes et les contenus des formations à la recherche documentaire en lien avec leur discipline. Bénéficier de leur soutien peut signifier un gage de qualité de nos formations et nous être d'un soutien précieux pour faire valider nos offres de formations par les instances universitaires.

Enfin, les enseignants sont des prescripteurs essentiels pour les étudiants et leur influence peut s'avérer utile pour attirer les étudiants vers nos offres de formations.

Formation de formateurs

Impliquer le personnel dans l'animation de formation à destination des étudiants nécessite de le former aux outils présentés.

La formation de formateurs est généralement assurée par le responsable des formations de la bibliothèque. C'est le cas de la section sciences qui propose chaque année des ateliers de recherche documentaire à l'ensemble du personnel afin de former les nouveaux arrivants aux outils de la recherche scientifique mais également pour transmettre aux futurs formateurs les connaissances nécessaires pour animer une formation.

La formation de formateurs concerne aussi les tuteurs qui participent aux visites des sections en début d'année.

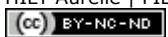
Elle apparaît également essentielle pour former les enseignants et les doctorants qui animent des séances de recherche documentaire dans le cadre de la formation C2i.

Idéalement, trois demi-journées devraient être proposées aux formateurs dès le mois de septembre.

Mais la formation concerne aussi le responsable du service qui doit être formé aux outils de la recherche scientifique. Il devrait également bénéficier de formation proposée par des prestataires extérieurs à l'université (comme les Urfist ou les centres de formation aux carrières des bibliothèques) afin de maintenir à jour son niveau de connaissances et de servir de relais auprès de ses collègues formateurs.

Malgré une offre de formation intéressante et variée, le SCD souhaite donc développer son offre de formation à destination des publics les moins bien desservis : les masters et les doctorants. Ce souhait est lié aux mutations que connaît aujourd'hui le monde universitaire. Le passage à la publication électronique de la thèse entraînera forcément des besoins que les bibliothèques pourraient combler. De même, les projets de formations du C2i niveau 2, qui se profilent plus précisément pour les disciplines de santé, amèneront sûrement les bibliothèques à se positionner sur les contenus de recherche documentaire, soit en assurant elles-mêmes les formations, soit en formant les enseignants et les doctorants à ces aptitudes. Développer les formations à d'autres publics nécessitera donc des besoins humains et matériels supplémentaires.

S'intéresser au public de niveau avancé sera une gageure puisque l'on peut craindre un manque de confiance de la part des enseignants dans les compétences pédagogiques des bibliothécaires. Ces derniers auront sûrement à légitimer leur statut de professionnel de l'information mais ils auront surtout intérêt à convaincre les responsables des enseignements de la nécessité d'être formés à la recherche documentaire pour les étudiants de niveau avancé.



3 Aperçu sur quelques réalisations extérieures

Nous présentons ici quelques exemples édifiants de formation à la recherche documentaire à destination des étudiants des cycles avancés par des bibliothèques françaises et étrangères. Ces réalisations ont nourri notre réflexion dans le cadre de ce projet et ont influencé les propositions présentées dans la partie suivante.

3.1 EN FRANCE

Les dixièmes rencontres FORMIST sur les doctorants et l'information scientifique, nous ont permis de découvrir l'offre de formation proposée par les bibliothèques universitaires françaises à destination des doctorants. Les deux présentations retenues ici nous semblent les plus abouties en termes de contenu. Mises en place il y a quelques années, elles bénéficient d'un retour d'expérience intéressant et sont des exemples de formation applicables au contexte de l'Université Paris-Sud 11.

3.1.1 Bibliothèque de l'UPMC : une formation validée par l'Institut de formation doctorale¹³

L'Université Pierre et Marie Curie, couvrant les disciplines scientifiques et médicales, forme environ 3 400 doctorants chaque année.

La bibliothèque de l'Université Pierre et Marie Curie (BUPMC) offre des formations aux étudiants en Licence depuis 1999 et aux masters depuis 2001. En 2007, afin de répondre aux besoins des étudiants de troisième cycle exprimés lors d'une pré-enquête, elle décide d'étendre son action de formation aux doctorants. Elle s'adresse alors à l'Institut de formation doctorale (créé en 2005 afin de coordonner l'ensemble des écoles doctorales) et lui propose d'**intégrer une formation à la « Maîtrise de l'information scientifique » dans le catalogue de formation des doctorants**. En 2008, un maître de conférences en chimie moléculaire vient renforcer l'équipe des formateurs et permet de répondre aux besoins spécifiques de la discipline.

Objectifs et contenus de la formation

Les objectifs de la formation proposée par la BUPMC sont les suivants :

- Savoir mener une recherche d'information efficace (maîtrise de la méthode, des sources et des outils de la recherche documentaire).
- Optimiser sa gestion documentaire (veille documentaire, gestion bibliographique).
- Connaître les mécanismes d'évaluation de la littérature scientifique, disposer d'indicateurs pour l'évaluation de l'information sur l'Internet.
- Savoir valoriser ses publications et faciliter leur diffusion.

¹³ Synthèse établie à partir de la communication suivante : FLAMERIE de LACHAPELLE Frédérique. *La formation à la maîtrise de l'information scientifique des doctorants en chimie de l'UPMC : un partenariat entre la bibliothèque, l'Institut de formation doctorale et l'UFR de Chimie*. Intervention à l'occasion des 10èmes Rencontres FORMIST et 3ème journée d'étude du réseau des URFIST, juin 2010. URL : <<http://doctis.wordpress.com/les-interventions>>

La formation s'organise sous la forme d'un séminaire d'une journée consacré à la maîtrise de l'information scientifique assuré par des intervenants extérieurs. Il permet d'aborder des sujets aussi importants que les politiques éditoriales, la bibliométrie et la publication d'un article dans une revue scientifique.

Ce séminaire est suivi de deux ateliers d'une demi-journée chacun.

Le premier atelier aborde les sujets suivants :

- la recherche documentaire : présentation des outils de recherche correspondant aux différentes disciplines, tels que *Web of Science* et *SciFinder Scholar* ;
- la gestion des références bibliographiques (logiciel *Zotero*) ;
- l'évaluation et la valorisation de l'information scientifique.

Des outils de recherche complémentaires sont également proposés en fonction du temps et du niveau des participants.

Le deuxième atelier s'attache aux thématiques suivantes :

- la publication scientifique et notamment le circuit des thèses ;
- la bibliométrie (notion de facteur d'impact) ;
- les enjeux économiques de l'édition scientifique ;
- les publications en libre accès.

Les supports de cours sont disponibles sur le portail de la BUPMC en accès libre et sur la plate-forme pédagogique de l'université : *Sakai*¹⁴.

Évaluation de la formation

Depuis la rentrée 2008, deux cycles de formation sont assurés chaque année ce qui représente une centaine d'heures de formation par an - cinq formateurs de la BUPMC participent aux formations - et une centaine de doctorants formés, dont 40% de chimistes en 2009-2010.

Les doctorants sont donc peu nombreux à s'inscrire à ce type de formation mais il apparaît que plus de 60% des formés sont en première année de doctorat. De plus, 98% des doctorants qui ont répondu au questionnaire d'évaluation¹⁵ se disent satisfaits ou très satisfaits du contenu des supports de cours. L'adéquation niveau/discipline de la formation est satisfaisante pour 95% d'entre eux et 51% estiment avoir acquis des compétences fondamentales.

L'objectif de la bibliothèque est maintenant de sensibiliser les autres écoles doctorales à la nécessité d'une telle formation et de privilégier la formation en présentiel tout en développant les tutoriels vidéo afin d'alléger les cours. **L'intégration de ces modules au catalogue des formations pour les doctorants est un atout considérable pour la mise en place de formations à destination des doctorants** et a dû être facilité par la coopération avec un interlocuteur unique, l'Institut de formation doctorale.

¹⁴ Plate-forme d'enseignement de l'UPMC : <http://www.edu.upmc.fr/guides/monupmc/documents/sakai.html> [consulté le 26/07/10].

¹⁵ Résultats de l'évaluation 2009-2010.

3.1.2 MISTeR : une formation pour les doctorants de L'INRA¹⁶

L'institut national de recherche en agronomie (INRA) est un établissement pluridisciplinaire regroupant 20 centres. Il forme 1 830 doctorants, dont 600 nouveaux chaque année.

En 2006, un groupe projet se met en place et s'interroge sur les offres de formation proposées à l'INRA, à l'université et dans les écoles doctorales. Un certain nombre de manques sont identifiés et des entretiens avec les doctorants de l'INRA permettent de relever de véritables besoins. Trois grands axes se dégagent : l'accès à l'information scientifique et technique (IST), sa gestion et sa communication.

Ces constats aboutissent à la mise en place du projet MISTeR (Maîtriser l'information scientifique et technique en recherche), une formation destinée aux doctorants et validée par les écoles doctorales.

Le groupe des formateurs est constitué de documentalistes de l'INRA. Ceux-ci suivent une formation de formateurs, travaillent en commun sur les contenus et mettent en place les premières formations sur sept centres. En 2008, ils sont 14 à assurer les formations sur les vingt centres INRA.

Un espace de travail collaboratif sur l'intranet leur permet de créer et de mutualiser les supports. Des procédures communes ont été mises en place pour organiser les formations (contacts, charte des formations) de même que les outils de suivi des actions de formation (questionnaires d'analyse des besoins et d'évaluation).

Contenus de la formation

L'organisation de ce module correspond aux formations dispensées par les écoles doctorales soit 20h de cours par semestre. La formation s'articule autour de trois axes :

- Mister 1 : travaux pratiques d'une journée sur la recherche en IST : les sources disponibles, les bases de données, les alertes, la veille.
- Mister 2 : travaux pratiques d'une journée sur la gestion de l'information : présentation des logiciels de gestion de références bibliographiques (*EndNote*, *Zotero*, *RefManager* suivant la demande).
- Mister 3 : séminaire d'une journée sur la communication de l'IST : les stratégies de publication, l'évolution de l'édition scientifique, l'éthique de publication.

La formation est ouverte aux chercheurs qui se montrent très intéressés par le troisième axe. Leur présence est valorisante pour la formation puisqu'elle valide l'information auprès des étudiants.

Un quatrième axe est en cours de réalisation. Il s'agit d'un module d'approfondissement centré sur les plateformes éditoriales, la communication scientifique écrite et orale, la recherche de brevets et le dépôt dans les archives ouvertes.

Évaluation de la formation

Le bilan est positif puisque 24 écoles doctorales ont validé la formation MISTeR en 2009 contre 16 en 2007 et que tous les centres INRA dispensent ces formations depuis 2010.

58 sessions ont été assurées en 2009 (10/12 personnes par sessions voire 18/20 pour Mister 3). Elles ont été suivies par 541 doctorants, ce qui correspond à presque tous les nouveaux arrivants.

¹⁶ Synthèse établie à partir de la communication suivante : VOLLAND-NAIL, Patricia. *MISTeR : Maîtriser l'information scientifique et technique en recherche, une formation à l'intention des doctorants de l'INRA*. Intervention à l'occasion des 10èmes Rencontres FORMIST et 3ème journée d'étude du réseau des URFIST, juin 2010. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48565>>

Les doctorants formés ont apprécié la formation : 93% d'entre eux ont trouvé les modules intéressants ou très intéressants, 99% trouvent ces formations utiles et les conseilleront à d'autres.

Depuis 2 ans, un plan de communication (plaquettes d'information, présentation sur le site intranet de l'INRA, détails du calendrier des formations) permet de mettre en avant cette offre et de sensibiliser le public étudiant à la nécessité d'un tel enseignement.

Un tel dispositif requiert des moyens importants à la fois en termes de ressources humaines et budgétaires pour assurer la communication sur ces formations. De plus, la participation des écoles doctorales au projet apparaît, ici encore, essentielle à sa réussite.

3.2 À L'ÉTRANGER

L'étude de l'offre de formations des bibliothèques étrangères permet d'identifier des pratiques et des réalisations originales susceptibles d'être transposées dans notre contexte. Pour les établissements que nous avons étudiés, la problématique de la formation est liée à la prise en charge des publics universitaires, le but étant de leur apporter les réponses les mieux adaptées *via* une offre de services d'aide à la recherche variée et innovante.

3.2.1 Les bibliothèques de l'Université de Montréal : une offre élargie

Dans le cadre de la formation des bibliothécaires à l'Enssib, nous avons effectué un stage d'un mois à la bibliothèque de mathématiques de l'Université de Montréal. Au cours de cette période, nous avons pu étudier l'offre de formation à destination des étudiants des cycles avancés et rencontrer les acteurs de la formation de l'ensemble des bibliothèques.

Les bibliothèques de l'Université de Montréal ont mis en place un certain nombre de formations à destination des étudiants des cycles supérieurs avec l'appui de l'université qui préconise l'intégration des formations à l'information aux cursus universitaires. Cette dernière a adopté en 2002 une « Politique de formation à l'utilisation de l'information » qui s'appuie sur les normes de compétences informationnelles extraites du document publié par l'Association of College and Research Libraries (ACRL) : *Information Literacy Competency Standards for Higher Education*¹⁷. Pour mener à bien cette politique, l'université et la direction des bibliothèques ont mis en place des comités et des groupes de travail permettant de réfléchir en commun à l'organisation de ces formations. Elles proposent également de nombreux documents utiles à la formation des usagers sur le site internet des bibliothèques de l'UdeM : des guides, des tutoriels ainsi que des vidéos permettant de visualiser une action de recherche précise.

Les formations « libres »

Les bibliothèques scientifiques de l'université de Montréal dispensent essentiellement des formations « libres » pour les étudiants des cycles supérieurs (maîtrise - équivalent à notre master - et doctorat). Elles proposent des formations de 2h sur des thématiques diverses : présentations des ressources et des services de la bibliothèque, formations à l'utilisation du catalogue, des bases de données, du logiciel de gestion bibliographique *EndNote*, etc.

¹⁷ ACRL. *Information Literacy Competency Standards for Higher Education*. [en ligne, consulté le 09/03/2010]. URL : <<http://www.ala.org/ala/mgrps/divs/acrl/standards/informationliteracycompetency.cfm>>

Les étudiants s'inscrivent par le biais d'une application informatique propre à l'université, à partir de laquelle les bibliothécaires responsables des formations de chacune des bibliothèques peuvent gérer eux-mêmes le calendrier des formations et les inscriptions.

Les formations incluses dans les cursus

Certaines formations sont incluses dans un programme de cours et sont donc obligatoires. Depuis 2005, une formation documentaire en santé de quatre modules est proposée par la bibliothèque paramédicale à l'intention des étudiants des cycles supérieurs et des chercheurs. Elle porte sur les méthodes de recherche documentaire et permet aux étudiants d'acquérir des compétences dans la recherche documentaire spécialisée.

Depuis 2006, un séminaire portant sur le développement des habiletés de recherche et d'exploitation de l'information pour les étudiants des cycles supérieurs est proposé par la Direction des bibliothèques¹⁸. Il est proposé chaque trimestre et est composé de cinq modules :

- typologie des documents,
- gestion des références bibliographiques,
- recherche dans les bases de données,
- veille documentaire,
- aspects éthiques de l'information.

Les exercices sont utilisés comme méthode d'évaluation. Le nombre d'inscrits, toutes disciplines confondues, ne cesse de croître à chaque session.

Les formations obligatoires : exemple de la bibliothèque de l'Ecole polytechnique

Depuis 2002, la bibliothèque de l'Ecole polytechnique, en concertation avec l'association des étudiants des cycles supérieurs (AECSP) et le bureau d'appui pédagogique (BAP), propose un programme de formation obligatoire au Doctorat et au niveau Maîtrise recherche (depuis 2008 pour ces derniers). Celui-ci se compose de 12h de formation intégrées à un cours de « Méthodologie de la recherche » d'une valeur d'un crédit.

La formation est organisée en cinq laboratoires, répartis sur le trimestre :

- Le premier laboratoire est une introduction aux ressources documentaires qui présente le site web de la bibliothèque et une typologie des références bibliographiques.
- Le deuxième laboratoire est une présentation du logiciel bibliographique *EndNote* et un cours sur le plagiat.
- Les troisième, quatrième et cinquième laboratoires sont des formations pratiques à la recherche documentaire afin de définir ses mots clés, d'élaborer une stratégie de recherche et d'utiliser les bases de données.
- Le dernier laboratoire regroupe une conférence sur le droit d'auteur et une autre sur la veille informationnelle.

Cette formation est évaluée par deux contrôles qui se présentent sous forme de questionnaires à choix multiples et permettent d'évaluer si les objectifs ont été atteints. Ils sont corrigés par un correcteur ce qui laisse plus de temps aux bibliothécaires pour assurer les formations et recevoir les étudiants qui demandent des précisions.

Un bilan est rédigé chaque année : il prend en compte les évaluations des étudiants pour faire le point sur l'apport de la formation et vérifier si elle correspond réellement aux besoins des usagers. Afin de valider l'utilité des laboratoires de recherche, la bibliothèque propose

¹⁸ Tel qu'il a été proposé, ce séminaire représente la valeur d'un crédit d'enseignement. Voir également le programme du séminaire (Annexe 1).

d'effectuer un sondage auprès des directeurs de recherche pour vérifier avec eux la qualité des sources citées par leurs étudiants dans leurs travaux personnels. Elle étudie également les statistiques de consultation des bases de données et des ressources en ligne présentées en cours pour voir si les étudiants les utilisent.

Cette pluralité d'offres de formation permet de toucher un grand nombre d'étudiants. La formation obligatoire proposée par la bibliothèque de l'Ecole polytechnique nous semble la plus intéressante puisqu'elle atteint l'ensemble des étudiants de niveau avancé ; mais ce qui est possible pour un effectif de 400 étudiants par an semble beaucoup plus compliqué à mettre en place pour plus de 2000 doctorants.

3.2.2 Les bibliothèques scandinaves : des formations adaptées au public

Les bibliothécaires des pays du nord de l'Europe ont mis en place des formations à destination des doctorants depuis quelques années. La proportion d'étudiants formés est sensiblement la même qu'en France (5% à 10% de doctorants formés à la recherche documentaire pour l'année universitaire 2008-2009 d'après les chiffres issus des bibliothèques des universités d'Helsinki, de Stockholm et de l'Institut technologique de Chalmers¹⁹), mais les bibliothécaires ont décidé d'améliorer leur offre de formation en mettant l'étudiant au centre de leurs réflexions et en accordant une attention particulière aux études existantes sur leurs pratiques.

Contenus des formations²⁰

Pour Maria-Carme Torras i Calvo, il est important de bien faire la différence entre les différents niveaux de public dans l'offre de formation. Par exemple, on formera les cycles avancés à la gestion de l'information plutôt qu'à sa collecte, à la veille disciplinaire, à la recherche d'auteurs de référence plutôt qu'à la recherche par mots clés.

Elle recommande également de bien identifier les besoins des étudiants, de simplifier l'accès aux ressources de la bibliothèque et de promouvoir l'image de cette dernière ainsi que celle des professionnels de la documentation. Les formations doivent être intégrées dans les programmes des écoles doctorales et prendre en compte la diversité des publics : il ne faut pas hésiter à faire des formations individualisées afin de répondre à des besoins précis.

Les défis à relever sont nombreux mais l'essentiel est de proposer des formations dans lesquels les étudiants se reconnaîtront. **La multiplicité des moyens utilisés pour transmettre l'information apparait comme un véritable atout pédagogique.**

A la bibliothèque de l'université de Bergen (Norvège), la formation des doctorants, délivrée en anglais pour la faculté de mathématiques et en norvégien pour celle de psychologie, est composée de cours magistraux sur la diffusion de la recherche et sur les droits d'auteur pour l'édition (publication en libre accès, évaluation de la recherche, méthodes bibliométriques). Des ateliers pratiques permettent de former les doctorants à la recherche d'information sur les bases de données spécialisées et *via* les fils RSS ainsi qu'à l'utilisation de logiciels de gestion de références bibliographiques.

¹⁹ Synthèse établie à partir du mémoire suivant : COUVIDAT, Anne. *Quelle formation documentaires pour les usagers chercheurs? L'éclairage des expériences nordiques*. (Mémoire DCB), Villeurbanne : Enssib, 2010.

²⁰ Eléments issus de la conférence de Maria-Carme Torras i Calvo (University of Bergen Library, Norvège. Présidente de la section Information Literacy à l'IFLA) aux rencontres Formist 2010 : « Les doctorants, la maîtrise de l'information et la formation des utilisateurs en bibliothèque : perspectives internationales ». URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48567>>

A la bibliothèque de l'université d'Aalborg (Danemark), des cours sont dispensés aux chercheurs. Le programme comporte une présentation des services de la bibliothèque, des bases de données par disciplines, des e-books et des revues électroniques, des alertes. Le but est de leur faire découvrir les domaines de recherche, de les aider à trouver des articles sur l'état de l'art et d'autres chercheurs ayant une expertise pertinente dans le même domaine. Ils sont aussi formés à l'auto-archivage, aux archives institutionnelles, aux stratégies de publication, à la bibliométrie et à la gestion des citations.

Une offre d'autoformation

Un projet de formation en ligne intitulé « Gestion de l'information et création des connaissances » a été mis en place récemment par cinq bibliothèques universitaires nordiques afin de développer des modules en ligne sur la recherche d'information pour les doctorants. Ces modules, en langue anglaise, sont élaborés de manière à pouvoir s'intégrer dans les programmes de formation des doctorants. Quatre phases ont été identifiées pour mener à bien ce projet :

- Un état des lieux permettant de définir les besoins des doctorants et leur démarche de recherche et d'évaluer l'apport des services des bibliothèques déjà existants.
- La conception des modules d'enseignement sur la recherche d'information avancée, l'éthique de la publication, le droit d'auteur et la publication de la recherche.
- La mise en œuvre et l'évaluation des formations.
- La communication des résultats par la rédaction d'actes de congrès, par des publications dans les revues professionnelles et au moyen d'actions de formation délivrées au personnel des bibliothèques.

Les bibliothèques universitaires sont aussi présentes dans les laboratoires et auprès des doctorants par un service de réponses à distance, un service de chat, une offre de didacticiels en ligne et des ateliers intégrés aux programmes. Le but est maintenant de cibler les directeurs de recherche pour travailler en partenariat et faire en sorte qu'ils recommandent les services de la BU aux étudiants.

3.3 LES TUTORIELS DE FORMATION : UNE FONCTION SINGULIÈRE

La place grandissante des tutoriels observée au sein de divers établissements nous a semblé mériter un examen particulier. Les exemples que nous donnons ici ont une valeur illustrative. Ce sont des projets finalisés ou en cours qui peuvent constituer des modèles pour une production interne ou servir de point d'accès vers des guides en ligne préexistants. Ils apparaissent aussi et surtout comme un atout supplémentaire dans la stratégie de développement de la formation, à la fois en termes d'interactivité et de gain de temps.

3.3.1 Tutoriel « Form@doct » : un outil d'apprentissage et un outil pédagogique²¹

Form@doct est un projet de tutoriel mené conjointement par l'Urfist de Rennes et les SCD de Bretagne depuis 2006. Il se destine à la formation des doctorants à l'information documentaire et cherche à contrer l'homogénéisation des pratiques de recherche d'information, liée à l'utilisation massive de *Google*, mais aussi à la forte spécificité

²¹ Synthèse établie à partir de la communication suivante : MALINGRE Marie-Laure, SERRES Alexandre. Form@doct ou le pari d'une culture informationnelle commune aux doctorants. Intervention à l'occasion des 10èmes Rencontres FORMIST et 3ème journée d'étude du réseau des URFIST, juin 2010. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48559>>

disciplinaire dans l'utilisation de l'information. **L'objectif pédagogique de ce tutoriel est de parler de façon unifiée à des doctorants de différents horizons** en partant du transversal pour aller vers les disciplines, d'offrir une culture informationnelle commune, et de couvrir tout le champ de l'IST. Il se propose donc d'être un point d'entrée vers d'autres guides déjà disponibles en ligne et d'en proposer de nouveaux, théoriques et pratiques. Il souhaite également encourager la mutualisation des contenus en faisant collaborer des formateurs de différents SCD et développer et homogénéiser la formation des doctorants de Bretagne à l'information scientifique.

Les buts de ce tutoriel sont nombreux : il s'agit tout d'abord de capter l'attention des doctorants : s'inscrire dans leur cadre de référence, multiplier les parcours possible dans le tutoriel (nuage de tags, moteur de recherche, rebonds), apporter des réponses à leurs questions et leur offrir des services interactifs. La plate-forme doit être attractive et fonctionnelle, proposer des contenus riches (audio, vidéo), s'inscrire dans le web 2.0 (flux RSS, tags, Delicious, Twitter) et valoriser les ressources. Le tutoriel doit permettre enfin de fédérer un réseau de formateurs, d'encourager la collaboration et de proposer des guides évolutifs et modulables qui s'enrichiront progressivement.

Les principaux axes proposés seront :

- Chercher l'information scientifique : les bases de données, les outils de recherche scientifiques, la blogosphère, la veille informationnelle.
- Exploiter l'information : les outils de gestion des références bibliographiques, le mind-mapping.
- Publier, diffuser ses travaux : présenter sa thèse, déposer dans une archive ouverte, publier dans une revue.
- Mieux connaître l'information scientifique : le libre accès, le droit de l'information, l'édition scientifique.

Les guides thématiques transversaux seront constitués d'une définition et d'une présentation générale du sujet, suivi d'approfondissements, de ressources et d'outils tels que les bibliographies et les ressources pédagogiques, les ressources documentaires et un lexique.

L'accès aux guides se fera par sujets au moyen de l'arborescence des axes de par rapport aux thèmes spécifiques ou par recherche de mots-clés grâce à un moteur de recherche. Un système de questions-réponses permettra également d'accéder au contenu. La navigation interne se fera à l'aide de liens entre les guides et vers des ressources externes.

Le tutoriel sera en accès libre sur Internet. Le logiciel utilisé²² permet des accès multiples et une navigation interne par liens. Il fonctionne comme une base de données, ce qui permet de réutiliser et de dupliquer le contenu de chaque guide.

Trois niveaux d'accès sont prévus : un accès libre tout public comprenant des guides communs aux disciplines ; un accès restreint sur authentification pour les doctorants des universités de Bretagne leur permettant de suivre un parcours disciplinaire et d'accéder aux ressources électroniques proposées par le PRES ; enfin, un accès réservé aux doctorants suivant une formation en présentiel et servant de complément aux cours dispensés.

A l'heure actuelle, le projet n'est pas encore totalement validé. Un test est prévu en cours d'année pour les doctorants de Bretagne et l'ouverture publique devrait avoir lieu à la fin de l'année 2010.

²² Logiciel LibGuides.

3.3.2 Tutoriel « Search and write » : un cours en ligne pour tous les étudiants²³

Ce tutoriel est un cours en ligne norvégien, issu de la collaboration entre 3 institutions : Bergen University College, Bergen University, The Norwegian School of Economics and Business Administration. Il se décline en version anglaise et a vocation à atteindre l'ensemble des étudiants grâce à deux entrées distinctes : un onglet « basic » pour les nouveaux étudiants et un onglet « advanced » pour les étudiants avancés.

D'après les documents que nous avons consultés²⁴, ce projet a été mis en place après deux ans de travaux. C'est la bibliothèque universitaire de Bergen qui a coordonné le projet, constitué d'un comité de pilotage et d'une équipe de six personnes. La traduction du site a été externalisée mais la production des contenus a été réalisée et continue d'être développée par les membres du groupe de travail.

Le tutoriel offre six entrées différentes : une page d'accueil présentant le site, l'accès au contenu des cours niveau "basique" avec des fiches pratiques expliquant comment débiter sa recherche, trouver ses mots-clés, évaluer et référencer ses sources. Des clips vidéo permettent de suivre les étapes de la recherche pas à pas.

L'onglet "avancés" s'adresse aux étudiants des deuxième et troisième cycles qui ont un mémoire ou une thèse à rédiger et propose des exercices d'entraînement. Trois onglets sont consacrés à des blogs d'étudiants qui relatent les différentes étapes de leur travail de recherche et de rédaction. Ces exemples à valeur illustrative doivent servir de liens entre les cours et les étudiants afin d'« humaniser » le processus de recherche et faire en sorte que les étudiants ne se sentent pas seuls face au travail qui les attend.

Une rubrique est également destinée aux formateurs ; elle propose des pistes pour utiliser les cours et les intégrer en présentiel. En effet, **les cours peuvent se combiner avec un enseignement en face à face** (ils sont d'ailleurs utilisés pour des cours de méthodologie de niveau Master et Doctorat) et servir dans la relation avec les bibliothécaires pour demander un complément d'information ou finaliser une stratégie de recherche.

Visiblement, le tutoriel attire les étudiants puisqu'entre avril 2008 et avril 2009 on comptait 37 997 visiteurs, dont 100 visiteurs par jour, issus de 97 pays.

Nous retenons de ces différents exemples que la multiplication des parcours de formation est un gage de réussite dans l'impact pédagogique des formations. En effet, chaque étudiant accède différemment à l'information et ne se retrouve pas forcément dans une offre de formation uniformisée.

Les tutoriels ont pour avantage de capter l'attention des étudiants qui suivent leur cours à distance. Les modules de recherche documentaire inclus dans les programmes de formation des doctorants sont souvent appréciés grâce à la manipulation des outils de recherche. Enfin, les formations « à la carte » ou personnalisées semblent répondre à un besoin précis et leur apportent des savoirs essentiels à leurs études.

Mais nous retenons aussi de ces exemples que la mise en place de formation à destination des publics avancés implique un investissement humain et temporel conséquent, la création de partenariats avec les enseignants et un important travail de prise de contacts auprès des instances universitaires.

²³ <http://www.sokogskriv.no/english/>

²⁴ TORRAS I CALVO, Maria-Carme. *Information literacy education: a process approach : professionalising the pedagogical role of academic libraries*. [en ligne]. Université du Michigan : Chandos Pub., 2009, p. 84-98. [consulté le 27/08/10]. URL : <<http://www.comminfolit.org/index.php/cil/article/viewFile/Fall2008AR2/74>>

4 La formation niveaux M et D : éléments de projet

L'étude des formations proposées par les différentes sections du SCD et dispensées par d'autres bibliothèques, en France et à l'étranger, nous amène à soumettre les scénarios suivants. Nous tenterons de répondre à un certain nombre de questions mais le peu de temps passé dans l'établissement cette année laisse des zones d'ombres qui ne pourront être résolues que lors de notre véritable implication dans nos nouvelles fonctions.

De plus, l'extension des formations C2i à tous les étudiants de première année de l'UFR de sciences (module obligatoire) risque d'être un frein au développement d'autres formations. Pour mener à bien notre projet, nous essaierons de développer les formations de formateurs (enseignants, tuteurs, vacataires étudiants) afin d'alléger notre participation à la formation des premiers cycles et ainsi libérer du temps pour les formations des étudiants avancés.

4.1 REMARQUES LIMINAIRES

Avant de proposer des scénarios de formations pour les étudiants, il est important de connaître le public que l'on vise et ses besoins.

Les besoins des étudiants en master

L'enquête sur les pratiques documentaires des étudiants des universités Pierre et Marie Curie (Paris 6) et Denis Diderot (Paris 7)²⁵ a mis l'accent sur la faible utilisation des ressources et des services offerts par les bibliothèques de la part des étudiants en Master.

En effet, même si ceux-ci considèrent les bibliothèques comme des lieux importants et qu'ils empruntent massivement, ils ne sont que 10% à utiliser le catalogue de la bibliothèque et 36% à se servir des ordinateurs pour effectuer des recherches dans les ressources électroniques (14% disent connaître la base de données scientifique *Science Direct*, 12% *Biological Abstracts* et 7% *Chemical Abstracts*). D'une manière générale, ils connaissent assez mal les ressources documentaires scientifiques : sur une liste de sites Internet scientifiques proposés, 45% des masters n'en connaissent aucun.

Il apparaît enfin que peu d'entre eux ont suivi une initiation à la recherche documentaire au cours de leurs études : seuls 29% des M1 déclarent (ou se souviennent) avoir suivi une telle formation. Pour Mireille Lamouroux²⁶, les masters sont souvent délaissés dans les formations à la recherche documentaire, majoritairement dirigées vers les licences.

De plus, l'utilisation des catalogues et les langages documentaires (indexation Rameau, CDU) leur semblent beaucoup trop compliqués, ils sont 60% à déclarer se débrouiller seuls dans leurs recherches²⁷.

²⁵ MARESCA, Bruno, CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE (FRANCE), FRANCE, BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE SCIENTIFIQUE JUSSIEU (PARIS). *Enquête sur les pratiques documentaires des étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) et de l'Université Denis Diderot (Paris 7)*. [Paris] : CRÉDOC, 2005.

²⁶ LAMOUREUX, Mireille. Rencontres FORMIST. Exploitation et usages de l'information par les étudiants avancés, *Documentaliste-Sciences de l'information* 2006/3-4, Volume 43, p. 229-231.

²⁷ LAMOUREUX, Mireille. op. cit.

Ils utilisent alors presque exclusivement les moteurs de recherche et la base de données *Europresse*. Le reste de l'offre documentaire est largement sous exploitée dans la plupart des bibliothèques universitaires.

Il apparaît finalement que les étudiants n'utilisent les bibliothèques que pour leurs services documentaires basiques : l'emprunt des documents, le travail et la lecture sur place. Or, comme le signale Bruno Maresca,

« *Ce déficit de compétences dans la maîtrise des outils de la recherche documentaire se répercute, manifestement, sur le degré de connaissance des bases d'informations scientifiques* »²⁸.

Des formations à la recherche documentaire devraient donc être proposées par les bibliothèques aux étudiants de Master afin de répondre à des besoins essentiels, nécessités par le niveau universitaire et indispensables pour la poursuite de leurs études.

Les besoins des étudiants en doctorat

Les différentes enquêtes²⁹ menées ces dernières années sur les pratiques documentaires des doctorants aboutissent aux mêmes constats. Pour la recherche d'information en général, toutes disciplines confondues³⁰ :

- les doctorants utilisent majoritairement **les moteurs de recherche** comme premiers outils de recherche d'information (à 96%), et **tout particulièrement Google** (à 73%) et *Google Scholar* (à 35%),
- ils utilisent de manière plus régulière le catalogue local, et la documentation de leur laboratoire (à 52%), ou les échanges entre chercheurs ;
- ils n'utilisent pas **les outils bibliographiques nationaux**, comme le SUDOC (à 68%) et les catalogues des bibliothèques étrangères (à 79%),
- 77% d'entre eux ne connaissent pas **les ressources et les outils du libre accès** (archives ouvertes),
- ils ignorent la plupart **des outils de recherche et de traitement de l'information** (moteurs de recherche spécialisés, blogs, signets, outils de mind mapping, outils de veille),
- ils connaissent très mal les **modalités et les outils concernant la rédaction et la publication électronique de la thèse** (à 85%). Le guide de rédaction des thèses et la feuille de style restent largement méconnus ou sous-utilisés,
- ils utilisent très rarement **les logiciels de gestion des références bibliographiques** (59% ne les connaissent pas),
- ils ignorent également les règles de la propriété intellectuelle (51% des doctorants de Bretagne).

Les doctorants inscrits dans des disciplines scientifiques et médicales, utilisent presque exclusivement les bases de données *PubMed* et *Chemical Abstracts*. Ils ignorent ou n'utilisent pas les autres bases comme *Pascal*, *GéoRef*, *Web of Science*, *HAL*. Ils privilégient l'accès au texte intégral et ne se servent quasiment pas des bases de données bibliographiques.

Le constat dressé par ces enquêtes est inquiétant : malgré leur niveau universitaire élevé, les doctorants ont une méthode de recherche assez proche des étudiants de premier cycle. Ils

²⁸ MARESCA, Bruno . op. cit.

²⁹ ALIBERT, Florence. *BCIU Clermont-Ferrand - Enquête sur les besoins des doctorants clermontois en formation à la recherche documentaire*. Clermont-Ferrand, BCIU, 2009. et HENRIET, Otilia, MALINGRE, Marie-Laure et SERRES, Alexandre. *Enquête sur les besoins de formation des doctorants à la maîtrise de l'information scientifique dans les Ecoles doctorales de Bretagne. Analyse et synthèse des résultats*. juin 2008.

³⁰ Les pourcentages présentés correspondent à la moyenne des données récoltées. Voir le document de travail (Annexe 2).

utilisent avant tout les moteurs de recherche et ignorent les outils de la recherche documentaires comme le Sudoc et les outils de l'information scientifique comme les archives ouvertes et les blogs spécialisés. Ils accordent une place importante aux ressources locales (laboratoire, bibliothèque, échanges avec les collègues), mais leur utilisation des bases de données et des portails spécialisés est plutôt faible.

La plupart des étudiants interrogés lors de ces enquêtes regrettent de ne pas avoir reçu de formation à la recherche documentaire au cours de leurs études (63% en moyenne) et souhaiteraient suivre des formations sur les bases de données spécialisées, la recherche d'information et la présentation du travail de recherche.

Les besoins des enseignants et des chercheurs

L'enquête du CREDOC menée par Bruno Maresca étudiait également les pratiques des enseignants et des chercheurs.

Ceux-ci ont, bien sûr, une connaissance plus large des bases de données (54% des personnes interrogées en citent au moins trois) mais ils semblent méconnaître les services proposés par les bibliothèques. 27% des chercheurs ne vont d'ailleurs jamais en bibliothèques puisqu'ils trouvent la majorité des informations dont ils ont besoin dans les ressources électroniques et seulement 6% disent consulter le catalogue de la bibliothèque. D'autres enquêtes, menées auprès des chercheurs eux-mêmes³¹, révèlent qu'ils utilisent essentiellement leur bibliothèque de laboratoire et qu'ils ne s'adressent que très rarement aux bibliothécaires pour effectuer leurs recherches. Ils sont d'ailleurs assez nombreux à ignorer les actions de formations proposées par les bibliothèques de leur université³².

Il apparaît donc nécessaire, pour les bibliothèques, de reconquérir ce public qui considère les BU comme des lieux de conservation et des espaces de travail pour les étudiants. Mais, comme le souligne Bruno Van Dooren,

« L'adaptation des bibliothèques universitaires aux comportements et aux besoins des chercheurs suppose un dialogue permanent et confiant entre les bibliothécaires et les enseignants »³³.

Par ailleurs, bien que l'on puisse supposer que les résultats de ces enquêtes s'appliquent à la situation de Paris-Sud 11, il serait malgré tout pertinent et utile de mener à notre tour une enquête spécifique sur les pratiques documentaires des étudiants de niveau avancé et des chercheurs de l'Université Paris-Sud 11 afin de leur proposer des formations adaptées à leurs besoins.

L'examen de ces données, mais également les entretiens réalisés auprès des formateurs du SCD Paris-Sud 11, les enseignements tirés d'un stage dans une bibliothèque universitaire québécoise et des journées Formist, ainsi que la documentation spécialisée consultée à cet effet sont venus s'ajouter à notre réflexion sur une offre de formation à destination des masters et des doctorants. L'ensemble permet d'avancer les pistes de travail suivantes.

³¹ BERNAUDIN, Anne-Claire, CHARRA, Gaëlle, CHARRIER-ARRIGHI, Nathalie (et al.). *La bibliothèque du scientifique*. Mémoire de recherche DCB : Enssib, 2005.

³² DARBON, Nathalie, *Améliorer l'accueil des enseignants-chercheurs au SCD de l'université Lumière Lyon 2*. Mémoire d'étude DCB : Enssib, 2004.

³³ VAN DOOREN, Bruno. En finir avec la crise des bibliothèques universitaires ? *Esprit*, 1993, n 194, p. 143-158.

4.2 SCÉNARIOS DE TRAVAIL

Voici des pistes de travail pour le développement des formations M et D à l'Université Paris-Sud 11.

Les scénarios proposés ne recouvrent pas des schémas exclusifs. Dans la pratique, on a intérêt à combiner les différentes modalités d'intervention explicitées afin de proposer une offre riche et de qualité. Ce point sera développé dans la partie d'analyse comparative des différents scénarios.

4.2.1 Autoformation

Une offre d'autoformation apparaît nécessaire dans la mise en place de formations à destination des étudiants de tous niveaux puisqu'elle est **un outil pédagogique pratique qui répond aux besoins des usagers de manière immédiate** et s'adresse également aux étudiants qui ne sont pas physiquement présents sur le campus.

Les exemples des tutoriels et didacticiels existants en France et à l'étranger nous ont inspiré pour proposer des offres d'autoformation à destination des étudiants des cycles supérieurs de l'Université Paris-Sud 11.

On peut distinguer deux options pour ce dispositif : faire le choix d'une offre thématique et celui d'une offre par type de public.

Une offre thématique mettant l'accent sur les spécificités disciplinaires

Cette option consiste à présenter l'offre d'autoformation sous forme de modules thématiques, regroupés par discipline.

Dispositif pédagogique

Cet espace de cours serait proposé à l'ensemble de la communauté, sans distinction de niveau, bien que certaines des thématiques abordées soient susceptibles d'intéresser plus spécifiquement les doctorants. Il pourrait se présenter par grandes disciplines (sciences, médecine, droit, etc.) et prendre ainsi en compte les spécificités de chaque domaine.

Les informations proposées pourraient se décliner en fiches sur un sujet précis comme par exemple les droits d'auteur et proposer des liens vers des guides en ligne déjà existants.

Concernant l'aspect technique, on peut utiliser la plate-forme pédagogique de l'université, *Dokeos*, y créer des espaces de cours par domaines disciplinaires et y insérer les fiches thématiques. De courtes capsules vidéo³⁴, pourraient être introduites dans les fiches afin de présenter de manière pratique l'utilisation d'une base de données spécialisée par exemple.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation en ligne et à distance sont de répondre aux besoins de formation des étudiants (et en particulier des doctorants) en matière d'information scientifique, dans le contexte des nouvelles formes et des nouveaux outils de recherche documentaire et pour la production et la diffusion de l'information scientifique et technique. Le but est également de développer et d'homogénéiser³⁵ la formation des doctorants sur l'ensemble du SCD et de donner accès librement et rapidement à l'information dont l'utilisateur a besoin.

³⁴ De telles capsules vidéos ont été produites par les bibliothèques de l'UdeM à l'aide du logiciel *Camtasia*. Site web du logiciel : <<http://www.techsmith.fr/camtasia.asp>>

³⁵ Non en termes de contenus mais en termes d'offres et d'organisation.

Contenus

Le contenu, pour chaque discipline, pourrait se présenter sur quatre grands axes :

- la recherche documentaire scientifique : présentation des bases de données généralistes et spécialisées, recherche dans les catalogues et veille informationnelle ;
- la gestion de l'information : présentation des outils de gestion des références bibliographiques et des techniques de rédaction d'une bibliographie ;
- les publications scientifiques : présenter et déposer une thèse électronique, déposer dans une archive ouverte, publier dans une revue ;
- la question des droits : droit d'auteur, de citation, éthique de publication et plagiat.

Chaque fiche commencerait par une présentation générale du sujet puis proposerait des approfondissements en fonction des informations recherchées, des informations pratiques de manipulation pour les bases de données, une bibliographie et des liens vers des ressources en ligne.

Organisation

L'accès devrait pouvoir se faire directement depuis l'onglet formation du SID prochainement mis en place, soit en accès libre en utilisant un logiciel de création et de mise en ligne de guides disciplinaires comme « A la carte »³⁶ soit par authentification sur la plate-forme *Dokéos*.

Un à deux formateurs par sections sont nécessaires pour élaborer les contenus et un informaticien sera consulté pour la mise en ligne sur le SID.

Il faut compter environ un semestre pour la réalisation des espaces de cours puisqu'une partie du contenu existe déjà grâce aux documents qui ont été produits pour la formation en présentiel et aux guides des Urfist ou de SCD accessibles sur Internet. Néanmoins, il ne sera possible de commencer ce travail qu'à partir du second semestre de l'année universitaire 2010-2011, le premier semestre étant réservé aux formations pour les étudiants de Licence. La mise en ligne pourrait donc avoir lieu pour la rentrée universitaire 2011-2012. Le travail sur les contenus permettra de développer la mutualisation entre les sections du SCD. Enfin, les fiches pourront être enrichies au fur et à mesure, en fonction des supports produits, des nouveaux outils et des besoins exprimés.

Une offre par type de public mettant l'accent sur le niveau d'études

Une alternative à l'option examinée précédemment consiste à organiser l'offre d'autoformation en fonction du niveau d'études des étudiants. Une telle différenciation des niveaux d'accès présente l'avantage de rendre plus visible l'effort de développement de formations à destination des doctorants (non seulement à leurs propres yeux, mais également aux yeux des chercheurs).

Dispositif pédagogique

Deux niveaux d'accès sont prévus pour cette formation en ligne : un niveau pour les masters et un niveau pour les doctorants et les chercheurs. Les contenus se déclinent ainsi par niveaux de compétences. Les fiches proposées s'adapteraient aux besoins du lecteur en fonction de son cursus universitaire. Concernant l'aspect technique, on peut utiliser la plate-forme pédagogique de l'université, *Dokeos*, y créer différents espaces de cours accessibles suivant le profil de l'utilisateur. Les fiches pratiques se déclinent par sujets de préoccupations des étudiants comme les techniques de rédaction d'une bibliographie pour les masters et l'utilisation d'un logiciel de gestion de références bibliographiques pour les

³⁶ Site web du logiciel A la carte : <<http://alacarte.library.oregonstate.edu/>> + voir Annexe.

doctorants. Comme dans l'option précédente, de courtes capsules vidéo pourraient être introduites dans les cours.

Objectifs pédagogiques

Ici, les objectifs sont de répondre aux besoins de formation des étudiants par niveaux d'études et donc de leur proposer des supports d'informations en lien direct avec leurs préoccupations et leurs besoins au moyen d'un accès libre et rapide. L'autoformation apparaît aussi comme un moyen de mutualisation des supports entre les sections du SCD et participe ainsi au développement et à l'homogénéisation de la formation des étudiants sur l'ensemble du SCD.

Contenus

Pour les masters nous proposons les grandes thématiques suivantes pour élaborer des fiches pratiques précisant l'utilisation des outils et les méthodes de recherche :

- Les outils de recherche : catalogues de bibliothèques en ligne français et étrangers.
- Les bases de données pluridisciplinaires : *ISI Web of Science*, *ACS Publications*, *ScienceDirect*, *Springer*, *Wiley*.
- Les bases de données disciplinaires : *Chemical Abstracts Service (SciFinder)*, *MedLine (PubMed)*, *MathSciNet*, etc.
- La recherche sur Internet : utilisation de *Google Scholar*, évaluer ses sources.
- Utiliser l'information : rédaction de bibliographie, citations, plagiat.
- La veille informationnelle : fils RSS, signets de bibliothèques.

Pour les doctorants, les fiches pourraient s'articuler sur les thèmes suivants :

- La publication scientifique : les archives ouvertes, les thèses (feuille de style, thèse électronique).
- Les bases de données spécialisées.
- La veille informationnelle : fils RSS, listes de diffusion, alertes.
- La recherche sur Internet : *Google Scholar* et les répertoires spécialisés : *Intute*, *Infomine*.
- Les questions de droits d'auteur.
- Les logiciels de gestion de références bibliographiques : *Zotero*, *EndNote*.
- L'évaluation des publications scientifiques (facteur d'impact).

Organisation

Les cours seraient accessibles par authentification sur la plate-forme pédagogique *Dokéos*. Des accès spécifiques seraient définis en fonction du niveau d'étude.

La charge de travail et les délais de cette option ne diffèrent pas de la précédente : au moins deux formateurs par sections sont nécessaires pour élaborer les contenus et les décliner par niveaux. La création des espaces de cours commencerait alors à partir du second semestre de l'année universitaire 2010-2011, pour une mise en ligne au semestre suivant.

Cette offre de formation pourrait être évaluée à l'aide des statistiques de consultation des espaces de cours.

Le calendrier ci-dessous est un échéancier des étapes pour la mise en place des formations à distance en fonction du contexte actuel : premier semestre réservé majoritairement aux formations des étudiants de Licence et sans autre projet de formation des niveaux avancés.

4.2.2 Formations « libres »

L'exemple des formations proposées par les bibliothèques de l'Université de Montréal nous incite à étudier cette alternative intéressante en termes de temps et de moyens. En effet, ce type d'**ateliers thématiques proposés tout au long de l'année** permet de répondre aux besoins des étudiants de manière ponctuelle et ciblée.

Formations thématiques dans les bibliothèques

Des ateliers thématiques, organisés suivant un planning s'ajustant aux emplois du temps des étudiants, pourraient être proposés sur les deux semestres de l'année universitaire.

Dispositif pédagogique

Ce type de formation s'adresse à tous les publics de niveau avancé mais serait sûrement plus orienté en faveur des doctorants par les thématiques proposées et par la disponibilité nécessaire pour y assister. Une formation pourrait durer 2h et traiter d'un sujet bien précis comme "organiser sa veille informationnelle en utilisant les fils RSS et les alertes depuis les bases de données". Elle pourrait également avoir lieu entre midi et 14h pour attirer le maximum d'étudiants et proposer en 1h des ateliers pratiques comme l'utilisation d'une base de données spécifique. Ces formations seraient des présentations ou de courts travaux dirigés. Les étudiants pourraient s'inscrire librement et ne seraient pas sanctionnés par un examen. Une évaluation qualitative serait demandée à la fin pour s'assurer de l'intérêt et de la pertinence de cette méthode.

Objectifs pédagogiques

Le but de cette offre de formation est de permettre à l'étudiant de développer des compétences dans la recherche et l'utilisation de l'information, de savoir utiliser les outils de recherche spécialisés dans son domaine, d'optimiser la gestion de ses références documentaires et de valoriser ses publications.

Ces ateliers ont aussi pour objectif de favoriser la réalisation d'un projet de recherche dans le cadre d'un programme d'étude en se positionnant comme une offre d'aide ponctuelle en lien avec les besoins des étudiants.

Contenus

Les ateliers proposés pourraient porter sur les sujets suivants :

- une base de données spécialisée ;
- la veille informationnelle (les fils RSS, les alertes) ;
- le droit d'auteur ;
- un logiciel de gestion de références bibliographiques (*Zotero*) ;
- la feuille de style pour la rédaction d'une thèse ;
- la bibliométrie ;
- les outils de cartographie (mindmapping) ;
- les outils du web 2.0 (blogs, wikis, signets) ;
- les archives ouvertes et la publication en ligne (dont les thèses électroniques).

Organisation

Pour mettre en place ces formations et s'assurer de leur succès, ou du moins susciter l'intérêt des étudiants, il faudra un plan de communication stratégique : une présentation des ateliers proposés et un calendrier détaillé sur le portail du SCD, un rappel mensuel via un bulletin

d'information (comme il en existe pour la section sciences), des mails d'informations envoyés aux listes de diffusion de l'université et faire de la publicité auprès des UFR et des enseignants-chercheurs afin qu'ils incitent leurs étudiants à y assister.

Concernant l'aspect technique, on pourrait faire développer une application informatique qui serait accessible depuis le portail du SCD et qui permettrait à l'étudiant de consulter le calendrier des formations et de s'inscrire en ligne. La demande d'inscription peut aussi s'organiser de manière plus artisanale par mail ou à l'aide du service en ligne *Doodle*³⁷ qui permet de se positionner sur une date liée à un événement.

Pour assurer ces formations, il faut au minimum un formateur par section. La présence d'un enseignant ou d'un spécialiste serait indispensable pour assurer les ateliers sur des sujets spécifiques comme les droits d'auteur mais, pour ce cas précis, se pose le problème de la rémunération des intervenants extérieurs qui ne peut être assurée par le SCD. Si cette solution est choisie, la question des intervenants devra être un point central de la réflexion. Un informaticien serait nécessaire pour développer l'outil « calendrier des activités de formation ».

Ces ateliers pourraient être mis en place dès le second semestre, le temps pour le formateur de se familiariser avec les outils de la recherche scientifique de niveau avancé et pour l'informaticien de créer une application informatique.

Formations thématiques « hors les murs »

Ce type de formation nous a été inspiré par les bibliothèques scandinaves qui proposent des services ciblés et personnalisés aux chercheurs. Un **déplacement physique hors de la bibliothèque permettrait de toucher les publics qui ne vont pas à la bibliothèque** et de leur en faire découvrir les services.

Dispositif pédagogique

Cette formation est envisagée dans le but de prendre contact avec les chercheurs (doctorants ou enseignants) qui ne viennent pas dans les bibliothèques. En effet, l'accès aux ressources en ligne depuis les laboratoires de recherche facilite la recherche d'informations pour les chercheurs mais, d'après les différentes enquêtes qui ont été menées³⁸, on se rend compte que beaucoup d'outils pratiques sont méconnus ou sous-utilisés.

Notre objectif est de proposer aux chercheurs d'intervenir directement dans leur laboratoire de recherche, sur une plage horaire qui leur conviendrait, afin de leur présenter une base de données ou un outil de recherche documentaire.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont de transmettre aux chercheurs des compétences essentielles à la recherche d'information dans le cadre d'un programme de recherche et de leur faire acquérir des savoirs complémentaires dans le domaine de la documentation.

Ces savoirs doivent leur être présentés comme un gain de temps dans leurs recherches et les outils comme un moyen pour obtenir de nouvelles informations rapidement.

Un autre objectif de ce genre de formation, plus stratégique, est de valoriser les compétences de la bibliothèque à l'extérieur. Les chercheurs pourraient ainsi être des relais et des appuis pour nos propositions d'intégration de formation dans les cursus des étudiants de niveau avancé.

³⁷ Site web : <http://www.doodle.com/?locale=fr>

³⁸ ALIBERT, Florence et HENRIET, Otilia, MALINGRE, Marie-Laure et SERRES, Alexandre. *op. cit.*

Contenus

Le contenu des formations proposées aux chercheurs devra répondre à leurs besoins. En ce qui concerne les bibliothèques du SCD, nous pouvons par exemple proposer des séances d'information sur certaines bases de données spécialisées, sur les outils de la veille informationnelle ou sur les fonctions avancées d'un logiciel de gestion de références bibliographiques.

Organisation

Afin de mettre en place cette offre de formation, il faudra sensibiliser les chercheurs à la nécessité de maîtriser la méthodologie de la recherche documentaire. Un plan de communication sera mené auprès des laboratoires de recherche par courriel et plaquette d'information. Cette offre de formation devrait aussi apparaître sur les pages « Formations » du site Internet du SCD.

Pour assurer ces ateliers d'informations, un formateur par section sera nécessaire.

Comme pour le scénario précédent, ce type de formation pourrait être mis en place dès le second semestre de l'année universitaire.

Ces offres de formation pourraient être évaluées d'un point de vue qualitatif à l'aide de questionnaires de satisfaction distribués en fin de séance.

Les calendriers prévisionnels proposés en suivant seront applicables uniquement si un seul projet de formation est mis en place au cours de l'année. En effet, le contexte actuel ne permet pas de multiplier les offres de formation à destination des publics avancés puisque la formation des premiers cycles prend beaucoup de temps et que le nombre de personnel affecté à ce service dans les différentes sections n'est pas suffisant.

4.2.3 Formations dans les cursus

L'idéal pour former les étudiants à la recherche documentaire de manière approfondie est d'**intégrer la formation à leur cursus universitaire**, soit sous la forme d'une unité d'enseignement optionnelle ou d'un cours obligatoire.

Une formation pour les masters sous forme d'UE optionnelle

Dispositif pédagogique

Ce programme de formation à destination des deuxièmes années de masters a déjà été élaboré par nos collègues de la section sciences du SCD Paris-Sud 11. Il a également été validé par la commission de la pédagogie de l'UFR sciences et le conseil des études et de la vie universitaire (CEVU). Notre interrogation porte sur sa transposition, possible ou non, sur les autres sections du SCD en fonction des disciplines représentées.

Dans les autres sections du SCD, comme nous l'avons vu précédemment, les bibliothécaires interviennent dans la formation des masters (ou équivalent) une à trois fois dans l'année et pour des ateliers de 3h maximum.

La formation que nous proposons ici représentera 30h de cours sur un semestre pour 20 étudiants. Elle sera évaluée et rapportera 3 crédits ECTS.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs définis pour ce module sont³⁹ :

- acquérir des habiletés pour rechercher et sélectionner plus efficacement l'information scientifique ;
- savoir exploiter efficacement les fonctions avancées d'outils de niveau Recherche ;
- savoir mettre en œuvre une veille informationnelle scientifique et technologique ;
- savoir exploiter un logiciel de gestion de références bibliographiques.

Contenus

Le contenu, établi au départ pour les étudiants des disciplines scientifiques, peut s'appliquer aux autres disciplines enseignées à l'université puisque les thématiques restent les mêmes, seuls les outils de la recherche et les exemples pouvant changer.

Les étudiants seront donc formés à la méthodologie de la recherche de l'information scientifique, aux sources d'informations pluridisciplinaires et disciplinaires de niveau Recherche, aux catalogues de bibliothèques en ligne, à la veille informationnelle, à la gestion des références bibliographiques, aux autres outils de recherche et de publication de l'information scientifique.

Organisation

Pour mettre en place cette unité optionnelle dans les autres sections, il faut prendre contact avec les responsables de Master (ou équivalent) et leur proposer d'intégrer cette unité d'enseignement dans le programme des étudiants.

Cette formation est avant tout optionnelle. En effet, il est actuellement impossible d'envisager une formation à la recherche documentaire obligatoire aux masters car les étudiants ont des emplois du temps très chargés et parce que le SCD ne dispose pas d'assez de formateurs pour intervenir dans ces cours.

³⁹ Document interne.

Pour mener à bien cette offre de formation, il faudrait au minimum deux formateurs par section, voire plus suivant le nombre de groupes par semestre. On peut, bien sûr, faire appel à l'équipe de formateurs du SCD mais le nombre d'heure de cours demande un investissement en temps très élevé et parfois incompatible avec les fonctions des agents.

Cette formation pourrait être proposée dès le deuxième semestre pour la section sciences si d'autres projets de formation ne sont pas menés en parallèle. Pour les autres sections, il faudrait avant tout faire de la prospection auprès des UFR pour savoir si un tel programme peut être mis en place. En fonction des réponses, les formations pourraient commencer au début de l'année universitaire 2011-2012.

Une formation pour les doctorants inscrite dans le catalogue de formation des écoles doctorales

Comme nous l'avons vu lors des dernières journées Formist, pour sensibiliser les doctorants à la recherche documentaire, il faut avant tout faire prendre conscience aux représentants des écoles doctorales de la **nécessité d'une formation inscrite dans leur catalogue**.

Dispositif pédagogique

Le Service d'Insertion Professionnelle (SIP) de l'université Paris-Sud 11 organise des ateliers spécifiques pour les doctorants, en lien avec leur école doctorale, sur des thématiques comme la conduite de projet ou l'insertion professionnelle. Ces ateliers sont proposés en accompagnement personnalisé ou en formation par groupe de 12 à 15h par semestre. Les responsables « formation » des différentes sections documentaires veilleront à s'assurer auprès de ce service que la formation à la recherche documentaire peut s'insérer dans leur programme.

Cette formation représenterait 15h par semestre (5 séances de 3h) pour un maximum de 20 étudiants. Elle pourrait être évaluée et compter dans l'évaluation finale du cursus doctoral.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont d'amener les doctorants à :

- maîtriser la recherche d'information et les outils de la recherche documentaire ;
- savoir gérer l'information scientifique (veille documentaire, gestion bibliographique) ;
- savoir communiquer et valoriser ses publications.

Contenus

Les 5 modules de formations pourraient s'articuler de la façon suivante :

1. les sources d'informations niveau Recherche (base de données, recherche de brevets) ;
2. la veille informationnelle scientifique et technologique et la gestion des références bibliographiques ;
3. les droits d'auteur ;
4. la publication scientifique (l'édition scientifique, les archives ouvertes) ;
5. les thèses électroniques (feuille de style, conversion de fichiers).

Organisation

Pour mettre en place cette formation, il faudrait prendre contact avec les responsables du Collège Doctoral de l'université Paris-Sud 11, leur présenter une maquette précise et structurée et voir avec eux sous quelle forme nous pourrions la présenter aux doctorants.

Il faudrait ensuite communiquer assez tôt dans l'année, par le biais de notre portail documentaire et au moyen de plaquettes d'information jointes aux dossiers d'inscriptions.

Pour assurer les modules proposés il faudrait deux formateurs par sections (voire plus suivant le nombre de groupes par semestre).

Cette formation ne pourrait être mise en place qu'à partir de la rentrée universitaire 2011-2012, le temps pour les formateurs de réaliser une maquette détaillée du programme et de prendre les contacts nécessaires pour la réalisation de ce projet.

L'évaluation des formations obligatoires pourrait se présenter sous la forme d'un rapport de recherche d'information en lien avec les sujets de recherche des étudiants : présentation du sujet, des stratégies et des techniques de recherche d'informations, bibliographie normalisée, etc.

Dans le calendrier suivant, nous proposons un échéancier des étapes pour la mise en place de formations incluses dans les cursus universitaires. Les formations « obligatoires » pour les étudiants de niveau avancé ne sont proposés qu'à partir de la prochaine rentrée universitaire car les moyens humains dévolus à la formation des usagers auront peut-être évolué d'ici là.

4.2.4 Analyse comparative des scénarios

Les scénarios proposés ne sont donc pas forcément des alternatives les uns aux autres. Les différentes formations peuvent être complémentaires ou induire une progression dans la mise en place des formations en fonction de l'évolution des moyens humains au sein du SCD. Dans l'ensemble, la problématique relevée est celle des moyens humains et financiers.

En termes de dispositifs pédagogiques, une formation en présentiel obligatoire apparaît comme la plus efficace mais elle est aussi la plus difficile à mettre en place puisqu'il faut convaincre les UFR et les écoles doctorales de la nécessité de ces enseignements pour les étudiants des cycles supérieurs. Il faudrait également qu'une personne de la bibliothèque (du moins pour la section sciences qui forme le plus grand nombre d'étudiants) puisse se consacrer entièrement à l'organisation des formations pour les cycles avancés et qu'une équipe d'animateurs de formation puisse intervenir sur les différents cours proposés.

Les formations « libres » semblent donc plus faciles à mettre en place, que ce soit en termes de moyens que de temps. Elles ont pour avantages de répondre à un besoin précis, du moins si les étudiants arrivent d'eux-mêmes à définir leurs besoins dans la recherche d'informations. Cependant, d'après les exemples que nous avons pu observer dans d'autres établissements, ces formations risquent de ne pas attirer autant d'étudiants qu'on le souhaite. La communication devra être un des points forts de ce projet et il faudra également réfléchir à la présence (et donc à la rémunération) d'intervenants extérieurs. La sensibilisation des chercheurs au moyen de formations ciblées et délocalisées, pourrait servir de stratégie d'action afin de les attirer vers nos ateliers thématiques et valoriser ainsi les formations proposées aux doctorants.

Enfin, l'autoformation apparaît comme une solution intéressante mais qui n'a vraiment de sens qu'en fonctionnant en parallèle avec une formation en présentiel. Elle peut être le moyen d'alléger le nombre de cours, ce qui devrait intéresser les doctorants qui ont un emploi du temps extrêmement chargé et elle libère également du temps pour les formateurs qui, encore une fois suivant le nombre de personnes affectées à la formation, risquent de ne pas pouvoir assurer toutes les formations proposées. Elle peut également s'avérer efficace sur des sujets précis comme la feuille de style et la présentation des références bibliographiques pour les thèses. Il nous semble dans tous les cas nécessaire de donner accès à des guides pratiques depuis le portail du SCD.

On peut également analyser ces offres de formation en fonction de la pertinence des dispositifs envisagés au regard des différents contenus. En effet, si l'autoformation peut paraître suffisante pour apporter des contenus pratiques aux étudiants comme les normes bibliographiques ou les éléments du droit d'auteur, les formations « libres » semblent correspondre davantage à la présentation des outils de la recherche d'information. Pour certains contenus, la manipulation des outils est essentielle à un meilleur apprentissage et ces ateliers ponctuels peuvent s'inscrire dans la continuité du programme de formation des niveaux avancés.

Les formations « obligatoires » ont un impact pédagogique plus important puisqu'un suivi est assuré durant tout un semestre, que l'ensemble des connaissances nécessaires à la recherche d'information est abordé et parce que l'évaluation finale oblige les participants à plus de rigueur. Ce type de formation est donc plus complet mais il a le désavantage de ne toucher que quelques étudiants (ceux qui se seront inscrits à l'UE).

Le tableau suivant permet de synthétiser les points forts et les points faibles de chaque scénario, le chiffre 1 correspondant à la valeur la plus négative (exemple : mauvaise pédagogie mais fort investissement) et le chiffre 3 à la valeur la plus positive (exemple : plus efficace et moins contraignant).

	Auto-formation par thèmes	Auto-formation par niveaux	Formation « libre »	Formation « hors les murs »	UE optionnelle pour les M	Formation inscrite dans le catalogue des ED
Pédagogie / efficacité	1	1	2	2	3	3
Investissement	3	3	2	2	1	1
Moyens humains	3	3	2	2	1	1
Délais de mise en place	2	2	3	3	1	1
Contraintes	2	2	1	3	3	1
Total	11	11	10	12	9	7

Les calendriers proposés pour chaque action de formation ne sont bien sûr applicables que séparément : ce qui est faisable en un an demandera plus de temps si d'autres projets sont proposés en parallèle. Il faudra alors échelonner les étapes en commençant peut-être par proposer des formations « libres » aux doctorants.

En effet, même si la formation en présentiel semble la plus efficace en termes de pédagogie, elle demande un lourd investissement humain qui ne pourra se résoudre cette année. Quant à l'autoformation, même si elle apparaît comme le système le plus facile à organiser, il est toujours difficile de préjuger de la portée d'un outil en ligne et en libre d'accès, n'ayant pas fait l'objet d'une sensibilisation préalable de la part d'un professionnel.

Les contraintes se situant essentiellement au niveau du temps et des moyens humains, on peut espérer que le SCD réussira à mettre en place les formations dans les cursus progressivement, après s'être déchargé de la formation des étudiants de Licence (*via* les formations de formateurs) et en renforçant l'équipe du service de la formation des usagers.

Conclusion

La réflexion menée sur une offre de formation à destination des publics avancés de l'université nous a permis de nous interroger sur la manière dont nous percevons la formation des usagers dans sa globalité.

Les scénarios proposés se concentrent sur le public des masters et des doctorants (et dans une moindre mesure des chercheurs) mais, pour mener à bien l'ensemble des formations, il faudrait réfléchir à une organisation globale avec l'ensemble des responsables « formation » des sections du SCD.

L'élaboration d'une politique de formation commune à l'ensemble des sections permettrait de cerner les besoins des étudiants (notamment à travers une enquête sur les pratiques des usagers) et de définir nos objectifs (quel contenu pour quel niveau ?).

Elle faciliterait le travail de bilan, assurerait une cohérence entre les sections, permettrait de mutualiser les efforts en matière de formation et d'évaluation et apporterait une meilleure visibilité au sein de l'université.

L'évaluation de l'impact des formations sur les publics devra faire partie de nos priorités puisqu'elle pourrait concourir à valoriser notre action auprès des enseignants et des instances universitaires. Un partenariat avec les enseignants serait idéal : afin de valider l'utilité des formations, la bibliothèque pourrait effectuer un sondage auprès des enseignants et des directeurs de recherche pour vérifier avec eux la qualité des sources citées par leurs étudiants dans leurs travaux. De plus, l'étude des statistiques de consultation des bases de données et des ressources en ligne permettrait de vérifier leur utilisation par les usagers.

Un travail en commun serait aussi l'occasion de mutualiser nos supports de cours. Un dossier « Formation des usagers » dans l'espace « inter-sections » du réseau informatique interne du SCD permettrait de déposer les documents qui, malgré les spécificités de chaque domaine, serviraient d'exemples ou de supports aux autres sections.

Il faudrait enfin développer la communication et valoriser nos actions auprès du public et des instances universitaires.

Un plan de formation des usagers pourrait être élaboré afin de consigner ces principes et de positionner le SCD comme un des acteurs indispensables à la formation des publics universitaires.

Bibliographie

Introduction

ACRL. *Information Literacy Competency Standards for Higher Education*. [en ligne, consulté le 09/03/2010]. URL :

<<http://www.ala.org/ala/mgrps/divs/acrl/standards/informationliteracycompetency.cfm>>

Le SCDU Paris-Sud 11 : présentation générale

AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). *Rapport d'évaluation sur l'Université de Paris Sud 11, 2008*. [en ligne, consulté le 17/04/2010]. URL :

<<http://www.aeres-evaluation.fr/Etablissements/UNIVERSITE-PARIS-11>>

GOUBATIAN, Yves. *Elaboration d'un plan de développement de formation des utilisateurs dans le cadre du dispositif LMD. Bibliothèque de l'Université Paris-Sud XI section sciences*. (PPP), Villeurbanne : Enssib, 2004.

SCD DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11. *Site officiel*. [en ligne, consulté le 22/01/2010].

URL : <<http://www.u-psud.fr/fr/biblio.html>>

SERVICE AIDE À LA DÉCISION ET TABLEAUX DE BORD. *Paris-Sud 11 en chiffres*.

[en ligne]. Université Paris-Sud 11, 2009. [consulté le 22/01/2010]. URL : <http://www.u-psud.fr/fr/l_universite/l_universite_en_chiffres.html>

UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11. *Rapport d'activité 2009 présenté par le Président de l'Université devant le Conseil d'Administration*. [en ligne]. CA, février 2010. [consulté le 17/04/2010]. URL :

<<http://www.u-psud.fr/modules/resources/download/default/ActiviteUPSUD2009.pdf>>

UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11. *Site officiel de l'Université*. [en ligne, consulté le 22/01/2010]. URL :

<<http://www.u-psud.fr/fr/index.html>>

L'action de formation du SCD : panorama général

ELBEKRI-DINOIRD, Carine. *Favoriser la réussite des étudiants*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2009.

GOUBATIAN, Yves. *Élaboration d'un plan de développement de formation des utilisateurs dans le cadre du dispositif LMD. Bibliothèque de l'Université Paris-Sud XI section sciences*. (PPP), Villeurbanne : Enssib, 2004.

Aperçu sur quelques réalisations extérieures

ADBU (Association des directeurs de bibliothèques universitaires). *Enquête sur la formation à la méthodologie documentaire*. [en ligne, consulté le 08/03/2010]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-21314>>

Bibliothèque de l'École polytechnique de Montréal. *Site officiel*. [en ligne, consulté le 08/03/2010]. URL : <<http://www.polymtl.ca/biblio/>>

Les Bibliothèques de l'Université de Montréal. *Site officiel*. [en ligne, consulté le 08/03/2010]. URL : <<http://www.bib.umontreal.ca/>>

COUVIDAT, Anne. *Quelle formation documentaire pour les usagers chercheurs? L'éclairage des expériences nordiques*. (Mémoire DCB), Villeurbanne : Enssib, 2010.

DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES. *Apprivoiser l'information pour réussir*. [en ligne]. Montréal : UdeM, 2005. [consulté le 05/03/2010]. URL : <http://www.bib.umontreal.ca/db/apprivoiser-information-reussir_2004.pdf>

DU RUISSEAU, Manon et LECOURS, Ingrid. *Changement de cap : 4 fois plus d'étudiants, mêmes ressources!* [En ligne]. Atelier annuel sur la formation documentaire / Workshop for Instruction in Library Use, 2009. [consulté le 01/03/2010]. URL : <http://www.polymtl.ca/biblio/apropos/presentations/wilu_mai2009.pdf>

FLAMERIE DE LACHAPELLE Frédérique. *La formation à la maîtrise de l'information scientifique des doctorants en chimie de l'UPMC : un partenariat entre la bibliothèque, l'Institut de formation doctorale et l'UFR de Chimie*. [en ligne]. Intervention à l'occasion des 10èmes Rencontres FORMIST et 3ème journée d'étude du réseau des URFIST, juin 2010. [consulté le 27/08/10]. URL : <<http://doctis.wordpress.com/les-interventions>>

MALINGRE Marie-Laure, SERRES Alexandre. *Form@doct ou le pari d'une culture informationnelle commune aux doctorants*. [en ligne]. Intervention à l'occasion des 10èmes Rencontres FORMIST et 3ème journée d'étude du réseau des URFIST, juin 2010. [consulté le 27/08/10]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48559>>

MARTINOLLI, Pascal. *Plan de cours PLU 6058 : rechercher et exploiter la documentation*. [en ligne]. Montréal : Les bibliothèques UdeM, Hiver 2010. [consulté le 08/03/2010]. URL : <<http://www.bib.umontreal.ca/apprendre/PLU6058-plan-de-cours.pdf>>

PROULX, M. et MALLET, H. La création, l'implantation et l'évolution d'un cours crédité obligatoire de formation documentaire aux cycles supérieurs à l'École Polytechnique : la réalité d'un succès. *Argus*, 2006, 35 (2), p. 17-23.

TORRAS I CALVO, Maria-Carme. *Les doctorants, la maîtrise de l'information et la formation des utilisateurs en bibliothèque : perspectives internationales*. [en ligne]. Intervention à l'occasion des 10èmes Rencontres FORMIST et 3ème journée d'étude du réseau des URFIST, juin 2010. [consulté le 27/08/10]. URL : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48567>

TORRAS I CALVO, Maria-Carme. *Information literacy education: a process approach : professionalising the pedagogical role of academic libraries*. [en ligne]. Université du

Michigan : Chandos Pub., 2009, p. 84-98. [consulté le 27/08/10]. URL : <<http://www.comminfolit.org/index.php/cil/article/viewFile/Fall2008AR2/74>>

UNIVERSITE DE MONTREAL. Politique de formation à l'utilisation de l'information. [en ligne]. Montréal : Recueil officiel UdeM, 2002. [consulté le 09/03/2010]. URL : <http://www.direction.umontreal.ca/secgen/pdf/reglem/francais/sec_30/ens30_9.pdf>

VOLLAND-NAIL, Patricia. MISTeR : Maîtriser l'information scientifique et technique en recherche, une formation à l'intention des doctorants de l'INRA. [en ligne]. Intervention à l'occasion des 10èmes Rencontres FORMIST et 3ème journée d'étude du réseau des URFIST, juin 2010. [consulté le 27/08/10]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48565>>

La formation niveaux M et D : éléments de projet

ALIBERT, Florence. *BCIU Clermont-Ferrand - Enquête sur les besoins des doctorants clermontois en formation à la recherche documentaire*. [en ligne]. Clermont-Ferrand, BCIU, 2009. [consulté le 22/01/2010]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-40779>>

BERNAUDIN, Anne-Claire ; CHARRA, Gaëlle ; CHARRIER-ARRIGHI, Nathalie (et al.). *La bibliothèque du scientifique*. [en ligne]. (Mémoire de recherche DCB), Villeurbanne : Enssib, 2005. [consulté le 03/08/2010]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-627>>

CHAPRON , Françoise ; DELAMOTTE, Eric. *L'Education à la culture informationnelle*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2010. (Collections Papiers. Série Culture de l'information).

COUVIDAT, Anne. *Quelles perspectives de collaboration pour la formation des doctorants ? Le cas des SCD du futur PRES UNAM (Université Nantes-Angers-Le Mans)*. (PPP), Villeurbanne : Enssib, 2008.

DARBON, Nathalie. *Améliorer l'accueil des enseignants-chercheurs au SCD de l'université Lumière Lyon 2*. [en ligne]. (Mémoire d'étude DCB), Villeurbanne : Enssib, 2004. [consulté le 10/05/2009]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-589>>

DUMOULIN, Susie. *Développer et organiser des services aux chercheurs : l'exemple de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg*. [en ligne]. (Mémoire d'étude DCB), Villeurbanne : Enssib, 2004. [consulté le 10/05/2009]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-715>>

FORMIST. *Maîtrise de l'information des étudiants avancés (master et doctorat). Éléments pour une formation*. [en ligne]. Villeurbanne, Enssib, 2007. [consulté le 05/03/2010]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1914>>

HENRIET, Otilia, MALINGRE, Marie-Laure et SERRES, Alexandre. *Enquête sur les besoins de formation des doctorants à la maîtrise de l'information scientifique dans les Ecoles doctorales de Bretagne. Analyse et synthèse des résultats*. [en ligne]. Juin 2008.

[consultée le 15/01/2010]. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1792>>

LAMOUREUX, Mireille. Rencontres FORMIST. Exploitation et usages de l'information par les étudiants avancés, *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2006/3-4, Volume 43, p. 229-231.

MARESCA, Bruno ; CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE (FRANCE) ; FRANCE, BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE SCIENTIFIQUE JUSSIEU (PARIS). *Enquête sur les pratiques documentaires des étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) et de l'Université Denis Diderot (Paris 7)*. [en ligne]. Paris : CRÉDOC, 2005. [consulté le 31/05/2010].
URL : <<http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R238.pdf>>

VAN DOOREN, Bruno. En finir avec la crise des bibliothèques universitaires ? *Esprit*, 1993, n 194, p. 143-158.

Conclusion

KARPP-LAHMAIDI, Laurence, *Elaboration d'un plan de formation documentaire pour les doctorants de l'Université du Maine*. (PPP), Villeurbanne, Enssib, 2005.

Table des annexes

ANNEXE 1.....	61
ANNEXE 2.....	63

Annexe 1

Faculté des études supérieures et postdoctorales

RECHERCHER ET EXPLORER LA DOCUMENTATION

Séminaire pluridisciplinaire - PLU 6058 - 1 crédit



Une formation essentielle

Séminaire développant la compétence informationnelle à l'intention des étudiants des programmes de cycles supérieurs en lettres, sciences humaines et sociales.

Séminaire interactif

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances des outils et des ressources documentaires spécialisés et maximiser l'utilisation de l'information d'intérêt spécifique à votre domaine d'études, ce séminaire répondra à vos attentes. Les rencontres se déroulent dans un laboratoire informatique.

Thèmes abordés:

- **Les outils et les stratégies de recherche**
 - Utilisation maximale des outils spécifiques de recherche disciplinaire et interdisciplinaire
 - Exploration des index de citations (*Web of Science*) et des facteurs d'impact d'auteurs et de revues
- **Les logiciels de gestion bibliographique**
 - Organisation de la documentation grâce au logiciel de gestion bibliographique *EndNote* pour faciliter la rédaction du mémoire, de la thèse ou d'articles de revues
- **La définition d'un profil de veille personnalisé**
 - Appropriation des divers outils et services de veille documentaire
- **Les aspects éthiques de l'information**
 - Notions de droit d'auteur, de propriété intellectuelle et de plagiat ainsi que de libre accès à la recherche

Dates: les 10, 17, 24 et 31 mars et 7 avril 2010

Horaire: de 13 h à 16 h 30

Lieu: Local 1024 de la Bibliothèque des sciences humaines

Responsable: Pascal Martinoli, bibliothécaire

Renseignements

Téléphone: 514 343-7125

Courriel: yolande.lemyre@umontreal.ca

ATTENTION

Nombre de participants : 20 personnes maximum

Veillez noter que vous devez vous inscrire au cours auprès de votre département, normalement comme cours hors programme. De plus en vous inscrivant à ce séminaire, vous vous engagez à faire les travaux imposés. Les résultats apparaitront à votre bulletin mais ne contribueront pas à votre moyenne générale. Si vous êtes en rédaction, vous êtes aussi autorisé(e) à vous inscrire.

Université 
de Montréal

Annexe 2

MOYENNES DES PRATIQUES DES DOCTORANTS

Les doctorants...	Enquête sur les besoins de formation des doctorants des universités de Bretagne	Enquête sur les besoins de formation des doctorants clermontois	Moyenne
N'ont pas reçus de formation à la recherche documentaire au cours de leur cursus	68%	58%	63%
Utilisent des moteurs de recherche	96%	96%	96%
Utilisent <i>Google</i>	85%	61%	73%
Utilisent <i>Google Scholar</i>	37%	32%	35%
Utilisent les métamoteurs	5%	1%	3%
Utilisent la documentation du laboratoire	55%	49%	52%
N'utilisent pas le SUDOC	71%	64%	68%
N'utilisent pas les archives ouvertes	77%	76%	77%
N'utilisent pas les catalogues étrangers	74%	83%	79%
Ne connaissent pas les outils de veille	63%	70%	67%
Ne connaissent pas les logiciels de gestion des références bibliographiques	65%	53%	59%
Ne connaissent pas la notion de facteur d'impact	53%		

Ne connaissent pas les modalités de publication électronique des thèses	83%	86%	85%
Ne connaissent pas ou n'utilisent pas le guide rédaction des thèses	79%	84%	82%
Ne connaissent pas les règles de la propriété intellectuelle	51%		